



**HAL**  
open science

## Le site de Saint-Félix à Narbonne : une église d'origine paléochrétienne et son environnement funéraire (Ve - XVIe siècle)

Olivier Ginouvez

### ► To cite this version:

Olivier Ginouvez. Le site de Saint-Félix à Narbonne : une église d'origine paléochrétienne et son environnement funéraire (Ve - XVIe siècle). *Archéologie du Midi Médiéval*, 1999, 17, pp.25 - 46. 10.3406/amime.1999.924 . hal-03738367

**HAL Id: hal-03738367**

**<https://hal.science/hal-03738367>**

Submitted on 26 Jul 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

---

## Le site de Saint-Félix à Narbonne : une église d'origine paléochrétienne et son environnement funéraire (Ve - XVIe siècle)

Monsieur Olivier Ginouvez

### Résumé

Le site d'une église narbonnaise, construite au milieu du Ve siècle, a été reconnu, en 1994, dans le cadre d'une fouille préventive. L'édifice, dont l'inscription dédicatoire a été fortuitement découverte en 1927, dans les limites de la même parcelle, est environné d'une nécropole composée de sarcophages. Tombes et architectures succèdent à un habitat urbain, fondé durant le 1er siècle av. J.-C., et encore fréquenté au début du IIIe siècle. Dédiés à saint Félix, le lieu de culte et l'espace funéraire qui l'approche seront fréquentés, via des remaniements tant topographiques qu'architecturaux, jusque dans la première moitié du XVIe siècle.

### Abstract

The site of a Narbonese church, constructed in the middle of the 5th century, was recognised in 1994 as part of a preventive excavation. The structure, whose dedicatory inscription was discovered by in 1927, within the confines of the same plot is surrounded by a sarcophagus necropolis. Graves and architectures replace an urban habitat, founded during the 1st century B. C., and frequented again at the beginning of the 3rd century. Dedicated to Saint-Felix, the place of worship and the funeral area were to be frequented, via more topographic than architectural modifications, up to the first half of the 16th century.

---

### Citer ce document / Cite this document :

Ginouvez Olivier. Le site de Saint-Félix à Narbonne : une église d'origine paléochrétienne et son environnement funéraire (Ve - XVIe siècle). In: Archéologie du Midi médiéval. Tome 17, 1999. pp. 25-46;

doi : <https://doi.org/10.3406/amime.1999.924>

[https://www.persee.fr/doc/amime\\_0758-7708\\_1999\\_num\\_17\\_1\\_924](https://www.persee.fr/doc/amime_0758-7708_1999_num_17_1_924)

---

Fichier pdf généré le 27/06/2022

# LE SITE DE SAINT-FÉLIX A NARBONNE (1)

## Une église d'origine paléochrétienne et son environnement funéraire (V<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)

Olivier Ginouvez\*

Le site d'une église narbonnaise, construite au milieu du V<sup>e</sup> siècle, a été reconnu, en 1994, dans le cadre d'une fouille préventive. L'édifice, dont l'inscription dédicatoire a été fortuitement découverte en 1927, dans les limites de la même parcelle, est entouré d'une nécropole composée de sarcophages. Tombes et architectures succèdent à un habitat urbain, fondé durant le 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C., et encore fréquenté au début du III<sup>e</sup> siècle. Dédiés à saint Félix, le lieu de culte et l'espace funéraire qui l'approche seront fréquentés, via des remaniements tant topographiques qu'architecturaux, jusque dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

*The site of a Narbonnese church, constructed in the middle of the 5th century, was recognised in 1994 as part of a preventive excavation. The structure, whose dedicatory inscription was discovered by in 1927, within the confines of the same plot is surrounded by a sarcophagus necropolis. Graves and architectures replace an urban habitat, founded during the 1st century B.C., and frequented again at the beginning of the 3rd century. Dedicated to Saint-Felix, the place of worship and the funeral area were to be frequented, via more topographic than architectural modifications, up to the first half of the 16th century.*

mots-clés : Narbonne, paléochrétien, saint Félix, église, annexe, tombe, sarcophage, épitaphe, coffre, Capitole, marbre.

### INTRODUCTION

Durant le premier semestre de l'année 1994, la substitution d'un immeuble d'habitation aux murs d'un garage automobile désaffecté a motivé la réalisation d'une rapide fouille préventive dans les limites d'une parcelle urbaine, mitoyenne par l'un de ses côtés au boulevard Frédéric-Mistral (3). Au sein d'un périmètre proche de 400 m<sup>2</sup>, nombre de composantes archéologiques ont été reconnues qui sont autant de témoignages d'une occupation des lieux échelonnée entre le I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. et l'époque moderne (fig. 1).

Du rapport entre le potentiel stratigraphique du gisement et le nombre de jours d'étude envisagés ont découlé des choix tactiques. Une fouille exhaustive était inconcevable. Il a fallu, autrement dit, privilégier l'approche des séquences d'occupation pressenties comme les plus intéressantes. Priorité a été donnée, dans ce sens, à l'observation des aménagements relevant de la fréquentation paléochrétienne du site, celle même dont la

richesse - au sens "d'abondance" et de bon état de conservation - était suggérée par les résultats de découvertes anciennes. Convenir de cette richesse, pour tout dire, ne constituait pas la seule appréciation en mesure d'influencer la problématique de la fouille à venir. En effet, plusieurs indices laissaient par ailleurs penser que le sous-sol du terrain concerné conservait le "cœur" du périmètre cultuel et funéraire, sous la forme d'une église construite au milieu du V<sup>e</sup> siècle. "Brader" l'étude de telles installations aurait été, alors, on ne peut plus malvenu. Le risque en était de faire peser une hypothèque définitive sur les essais de caractérisation du site durant la basse Antiquité et le haut Moyen Age.

Différemment, les unités stratigraphiques antérieures à "l'appropriation" funéraire et culturelle des sols, en l'occurrence des murs et des sols participant d'un habitat urbain occupé depuis le 1<sup>er</sup> siècle av. n.è. jusqu'au début du III<sup>e</sup> siècle, relevaient d'un mode d'occupation susceptible d'être appréhendé en d'autres points proches de la parcelle intéressée (4) (fig. 2).

(1) Site n° 11 262 086 AH ; lieu-dit ou adresse : 74, boulevard Frédéric-Mistral ; cadastre : AI30 (1981).

\* Archéologue Chargé d'études auprès de l'Association pour les Fouilles archéologiques Nationales. Adresse pour contact : 14, rue de la Poudrière, 34 500 Béziers.

(3) La fouille a été conduite du 28 mars au 30 avril 1994, suivant les prescriptions scientifiques fixées par le Service de l'Archéologie du Languedoc-Roussillon, représenté en l'occurrence par Mme Laurence Ollivier. Ont collaboré dans ce cadre, l'Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales : O. Ginouvez (responsable de l'opération), O. Boudry, P. Pliskine, F. Raynaud, et le Groupe Archéologique Narbonnais : R. Sabrié (responsable de secteur), R. Ayrolles, L. et G. Bernuto, J. Bérot, M. Burnote, S. Farré, N. Juan, P. Montagnac, D. Moulis, M. Sabrié, D. Verdier, C. et G. Zenatti.



Fig. 1 : Vue générale de la fouille depuis le sud.

## 1. ÉTAT DES CONNAISSANCES ANTÉRIEURES À L'INTERVENTION DE 1994

### 1.1 De premières découvertes fortuites

La parcelle récemment fouillée entre dans l'historiographie narbonnaise en 1927. Une friche occupe alors l'unité cadastrale. A cette date, les abords du boulevard Frédéric-Mistral sont en voie d'urbanisation. Bientôt le raccord sera fait entre les derniers immeubles du XIX<sup>e</sup> siècle et les propriétés foncières de la S.N.C.F.

En 1927, donc, des ouvriers investissent les lieux ; ils sont chargés de la construction d'un garage automobile.

C'est lors du creusement de vastes fosses destinées à la vidange des futurs véhicules que se produiront les principales découvertes (5). *De lourds cercueils en pierre tendre du pays, des caissons formés de briques à rebords posées de chant, enfin, de grandes dalles brutes couvertes de larges ardoises et réunies sans mortier* sont ainsi mis au jour (6). Parmi de nombreux vestiges, exhumés pêle-mêle, sont recueillies les épitaphes de *Genesius* et de *Valeriana*, datées du V<sup>e</sup> siècle (7). Les découvertes ne s'arrêtent pas là. Deux blocs issus d'un même linteau sont récupérés dans les gravats. Ils conservent partiellement, sur une face, l'inscription

(4) D'emblée, un décapage général de la surface disponible a été réalisé pour accéder rapidement à l'ensemble des vestiges susceptibles de procéder d'aménagements paléochrétiens ; une couche tardo-médiévale et/ou moderne de sépultures sans contenant visible a été sciemment sacrifiée pour ce faire. Ensuite, l'étude archéologique a consisté en un nettoyage général, inéluctable préambule à un lever en plan. Enfin, une tranchée manuelle a été ouverte afin de reconnaître la stratigraphie conservée aux abords méridionaux du lieu de culte primitif ; il s'est vite avéré qu'aucun renseignement n'était à attendre des terres comprises à l'intérieur des murs du Ve siècle : ces terres n'étaient autres que le remplissage d'une rapide "fouille" menée par P. Hélène, en 1927, jusqu'aux niveaux antérieurs à la construction de la première église. Quant à ces mêmes niveaux pré-paléochrétiens, un seul sondage réduit à moins de 20 m<sup>2</sup> leur a été consacré. Les informations qui en découlent n'en sont pas moins précieuses. Nous verrons qu'une part d'entre elles sera utile lorsque nous nous efforcerons d'apprécier la façon dont les installations paléochrétiennes se sont insérées dans le processus urbain de ce secteur de la Narbonne tardive.

(5) Nous avons été contacté, lors de la fouille, par un Narbonnais se souvenant de l'état du terrain, avant que celui-ci ne fasse l'objet du projet immobilier de 1927. Dans son souvenir, la surface encore non bâtie était plus haute, d'environ 1 m, que la bande de roulement du boulevard Frédéric-Mistral. Le dénivelé a donc été supprimé lors des travaux entrepris à cette date. Cela explique pourquoi des tombes et des maçonneries médiévales dérasées affleuraient le sol du garage détruit en 1994.

(6) HÉLÈNE (Ph.). - Un important problème d'archéologie languedocienne élucidé par les fouilles récentes : Saint-Félix de Narbonne et Saint-Etienne de Minerve. *Bulletin de la Commission Archéologique de Narbonne*, XVII, 1926-1927, p. 230.

(7) ESPÉRANDIEU (E.). - *Inscriptions latines de la Gaule Narbonnaise*. Paris, 1929, n° 605 et n° 606.

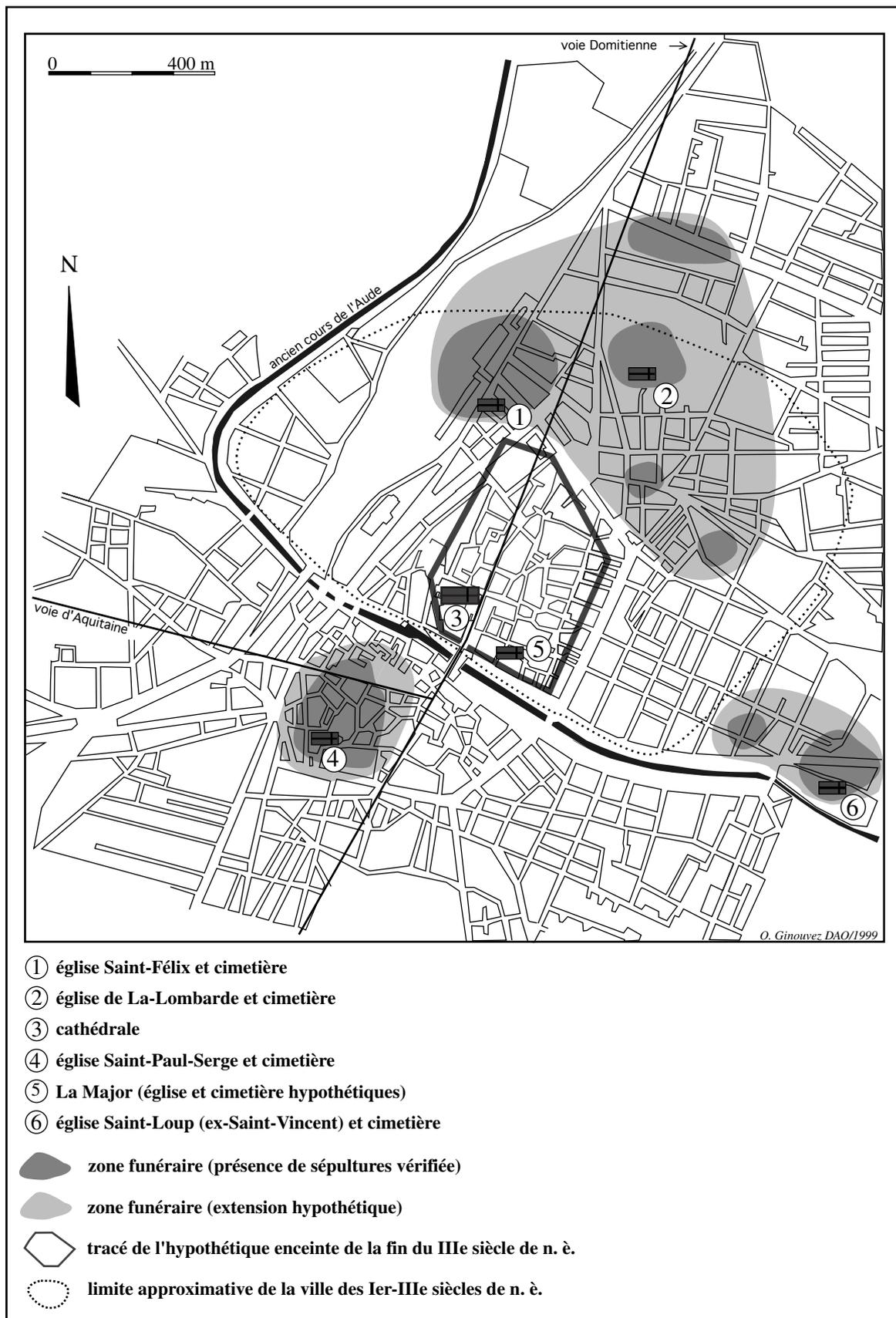


Fig. 2 : Situation des sites culturels et /ou funéraires paléochrétiens reconnus à ce jour dans les limites de l'agglomération narbonnaise.

dédicatoire d'une église dont la date, 456, est donnée par référence aux années d'épiscopat de *Rusticus* (8) : la construction est le fruit d'un cofinancement de l'administration diocésaine dirigée par l'évêque, de donateurs privés, et - à titre d'hypothèse - du *comes* représentant l'État (9).

La Commission Archéologique de Narbonne intervient alors. Rapidement, les fondations d'un monument sont dégagées et observées. Elles sont immédiatement identifiées à celles du lieu de culte mentionné sur les deux fragments de linteau. Pour les archéologues d'alors, dont Ph. Hélène, le doute n'est pas permis : les maçonneries en question sont celles de l'église Saint-Félix, l'une des basiliques paléochrétiennes de Narbonne jusqu'alors approximativement localisée à partir de sources littéraires et de textes d'archives.

Les tombes et les maçonneries aperçues dans les dégagements opérés en 1927 permettaient de conclure à la présence d'un lieu de culte et d'un cimetière mis en place dans le courant du Ve siècle. Immédiatement couverts par la structure du garage, les vestiges du bâtiment ne furent plus observés jusqu'en 1994. A la vue du plan dont nous disposons aujourd'hui, il apparaît, rétrospectivement, que la construction aurait pu être fortuitement exhumée au niveau de la rue du Collège. Ce ne fut pourtant pas le cas. L'église Saint-Félix a donc connu, si l'on peut dire, un répit long de près de soixante-dix ans. Il en est allé tout autrement de la nécropole attenante (fig. 3).

En 1943, deux tombes bâties, probablement wisigothiques sont reconnues, près de 70 m au nord-est de la parcelle AI 30, en face du Temple protestant ouvert sur le boulevard Condorcet. L'information est lapidaire (10). Les sépultures ne sont malheureusement pas décrites. Malgré cela, les connaissances dont l'inventeur de la découverte fait preuve dans le cadre d'autres publications archéologiques donne à penser qu'il disposait d'arguments raisonnables pour imputer les aménagements à la fin de l'Antiquité (11). En 1978, deux sarcophages rectangulaires en calcaire coquillier sont à leur tour exhumés dans le cadre de travaux entrepris sur l'unité AI 34 (12).

D'autres découvertes peuvent être évoquées. Parcelle AI 714, c'est un crâne humain qui est aperçu dans les

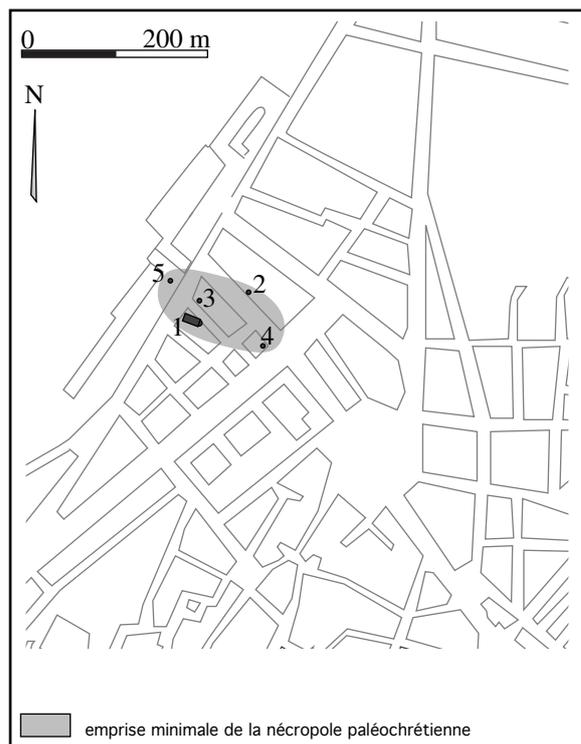


Fig. 3 : Localisation des découvertes de sépultures à proximité du site de Saint-Félix.

déblais d'une excavation procédant de travaux publics (13). Les mêmes circonstances président à la découverte, au niveau du carrefour de la rue des Colonnes et de la rue des Thermes, d'une couche, dense, de tombes sans contenant visible (14). Près de la gare, enfin, deux inhumations, supposées en pleine terre, apparaissent dans une tranchée ouverte pour l'installation de réseaux. Les fosses coupent une couche superposée à des vestiges urbains d'époque romaine (15).

Si dans les trois derniers cas, l'indigence des indices chronologiques ne permet pas l'identification formelle de la nécropole paléochrétienne - nous verrons que les fréquentations cultuelles et funéraires du site de Saint-Félix sont attestées jusqu'au milieu du XVIe siècle - les deux premières occurrences donnent en revanche l'opportunité d'étendre vers le nord la probable emprise de l'aire réservée au dépôt des sépultures contemporaines du premier lieu de culte.

(8) ESPÉRANDIEU (E.). *Inscriptions... op. cit.*, n° 604. L'inscription portée sur le premier bloc est la suivante : ANNO XXVIII EPISCOPATUS RUSTICI / NE LONGITUDINIS ET ALTITUDINIS / SACROSANCTA ECCLESIA SOL LVI, INNOCENTIUS / SUBDIACONUS... / PROJECTUS PRESBYTER II VIR INLUSTRISALUTIUS... / VENANTIUS DIACONUS I VIR CLARISSIMUS LYMPIDIUS... / AVITIAN / SENAT ; Suit celle portée sur le second bloc : ... MARTIS... / ... NNIUS I + GLISMODA COMITISSA / ... NUS M IN ECCLESIA / ... SE SANCTUS EPISCOPUS....

(9) BONNERY (A.). - *Narbonne paléochrétienne. Les édifices de culte*. 1986, dactylographié, p. 394 (Thèse d'état, Strasbourg).

(10) JOUCLA (M.). - Communication sur la découverte de diverses substructions gallo-romaines à Narbonne. *Bulletin de la Commission Archéologique de Narbonne*, 21, 1943, p. 201.

(11) Une tombe double maçonnée a été reconnue en 1996 sur le site également narbonnais de l'Hôtel-Dieu. La construction est datée du Ve siècle.

(12) Information orale de Raymond Sabrié.

(13) Information orale de Raymond Sabrié.

(14) CAIROU (R.). - Vestiges archéologiques dans le quartier de la gare. *Bulletin de la Commission Archéologique de Narbonne*, 39, 1979, p. 32.

(15) CAIROU (R.). - Vestiges paléochrétiens... *op. cit.*, p. 33.

## 1.2 Sources littéraires et textes d'archives

La première évocation d'une église narbonnaise dédiée à saint Félix incombe à l'évêque Grégoire de Tours (VI<sup>e</sup> siècle). Nous apprenons ainsi que des reliques du martyr de Gérone sont conservées dans une *basilica apud Narbonensim* (16). Allusion est faite, ensuite, au roi wisigoth Alaric II (484-507), qui ordonne l'abaissement des parties hautes de l'église - *deponatur ex hoc aedificio una structura machinae* - afin de profiter à son gré de la vue que son palais lui offre sur la riche plaine de Liguria - actuelle plaine de Livière, au pied méridional de l'oppidum de Montlaurès (17).

Il est bien rare de reconnaître une mention aussi précoce pour un lieu de culte. Il faut attendre, de fait, la fin du XI<sup>e</sup> siècle pour voir l'église Saint-Félix réapparaître dans les textes (18). Les archives nous apprendront par la suite son accession à la fonction de siège paroissial : les âmes des habitants du bourg de Coyran lui sont confiées à compter de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. En 1493-1495, l'édifice est sans cure. La fin est proche. Le XVI<sup>e</sup> siècle est à moitié écoulé lorsque la destruction de l'église Saint-Félix est justifiée par la construction d'une nouvelle enceinte urbaine ; la saillie fortifiée, la plus proche du site de l'ancien lieu de culte, devient alors le bastion Saint-Félix.

## 2. LES RÉSULTATS DE LA FOUILLE

### Les premières occupations du site

L'église narbonnaise dédiée au martyr de Gérone matérialise, à l'instar de la basilique mise au jour sur le site du Clos-de-la-Lombarde, la substitution d'activités culturelles et funéraires à des activités domestiques : un sondage ouvert dans le périmètre de la nef paléochrétienne a révélé les vestiges d'un habitat occupé dès l'époque républicaine (19).

Pourtant, et ce qui n'enlève rien à la précédente assertion, l'état de la documentation stratigraphique ne permet pas de mesurer le temps écoulé entre l'abandon des portions de domus étudiées et la mise en œuvre du "projet paléochrétien". Au vu de la documentation disponible, fut-elle parcellaire, il ne semble pas opportun d'augurer d'un éventuel lien de cause à effet entre les deux événements ; nous verrons en effet que quelques

sépultures, sinon une véritable nécropole, se sont intercalées entre le départ des habitants et l'élévation des premières architectures religieuses.

Les plus récents aménagements exhumés dans les limites du *quadratum populi* datent du début du III<sup>e</sup> siècle de n. è. ; nous sommes là en présence de murs et de sols relevant d'une *domus* en cours de fréquentation. Or, ces mêmes aménagements sont ponctuellement coupés par des fonds de fosses de sépultures médiévales (VIII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles) et sont immédiatement couverts par les remblais de la fouille de 1927 ; autrement dit, la première intervention des archéologues sur le site a non seulement entraîné l'effacement des couches d'occupation du lieu de culte initial mais aussi l'éradication des couches sous-jacentes, inhérentes aux dernières activités abritées par les habitations situées sur l'emprise du futur bâtiment chrétien. Ainsi, les rares informations afférentes à la fréquentation du site immédiatement antérieure aux travaux engagés en 456 – notamment celles concernant les *quelques sépultures* évoquées *supra* – ont été livrées par les sédimentations conservées aux abords méridionaux de la nef du V<sup>e</sup> siècle.

L'église construite durant la vingt-huitième année de l'épiscopat de *Rusticus* ne remploie aucun tronçon de mur appartenant à l'habitat antique dont elle vient couvrir le site. La seule mémoire que les architectures religieuses conserveront des aménagements qui les ont précédées, est matérialisée par la stricte obéissance à un même axe d'orientation, situé aux alentours de NG 23°.

## 3. DESCRIPTION DES ARCHITECTURES PALÉOCHRÉTIENNES

### 3.1 Plan et mises en œuvre

L'église primitive partiellement mise au jour sur le site du 74-boulevard-Frédéric-Mistral est une construction à nef unique et abside profonde saillante (fig. 4 et 5). Sa façade ainsi que son mur gouttereau septentrional n'ont pas été reconnus dans l'emprise de la fouille ; aussi tenterons-nous de compenser l'absence de ces deux architectures en usant de restitutions (20).

La nef de la première église Saint-Félix présentait, dans-œuvre, une longueur supérieure ou égale à

(16) GRÉGOIRE DE TOURS, Glor. Mart., I, 22 et 91, *MGH, SRM*, I, 2, éd. B. Krusch, p. 51 et 99, d'après FÉVRIER (P.-A.), BARRAL I ALTET (X.). - Province ecclésiastique de Narbonne. In *Topographie chrétienne des cités de la Gaule*, VII, Paris, 1989, p. 22.

(17) Le "palais" narbonnais des rois wisigoths est couramment situé aux abords méridionaux de l'actuel square Thérèse-et-Léon-Blum. Cette localisation, proposée par A. Grenier, est déduite d'une forme de corrélation entre les indications contenues dans les écrits de Grégoire de Tours et la découverte de maçonneries "monumentales" - un mur avec des tours - au niveau de l'ancienne caserne Saint-Bernard (GRENIER 1959, 80).

(18) A propos de cette mention, ainsi que des suivantes, nous renverrons à : CAILLE (J.). - Narbonne au Moyen Age, évolution de la topographie et du paysage urbain. In *Recherches sur l'Histoire de Montpellier et du Languedoc*, Actes du 110<sup>e</sup> Congrès des Sociétés Savantes, Paris, 1986, p. 232

(19) SABRIÉ (M. & R.), avec la participation de GINOUVEZ (O.). - Vestiges gallo-romains à Narbonne, 74, boulevard Frédéric-Mistral. *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 30, 1997, p. 219 - 267.

(20) Charles Bonnet, par ses courriers chaleureux riches d'informations bibliographiques, le plus souvent sous la forme d'ouvrages et de tirés à part, et Jean Guyon, par sa visite cordiale lors de la fouille, et ses nombreuses observations afférentes à l'église et aux épitaphes, nous ont montré, avec une grande disponibilité, tout l'intérêt qu'ils accordaient à nos recherches sur le site paléochrétien de Saint-Félix. Je leur en suis très reconnaissant. Un grand merci, également, à Jean-François Reynaud pour ses conseils concernant non seulement l'interprétation de certaines des maçonneries mises au jour mais aussi la mise en forme de la présente rédaction.



O. Ginouvez DAO/1999

Fig. 4 : Plan général de la fouille.

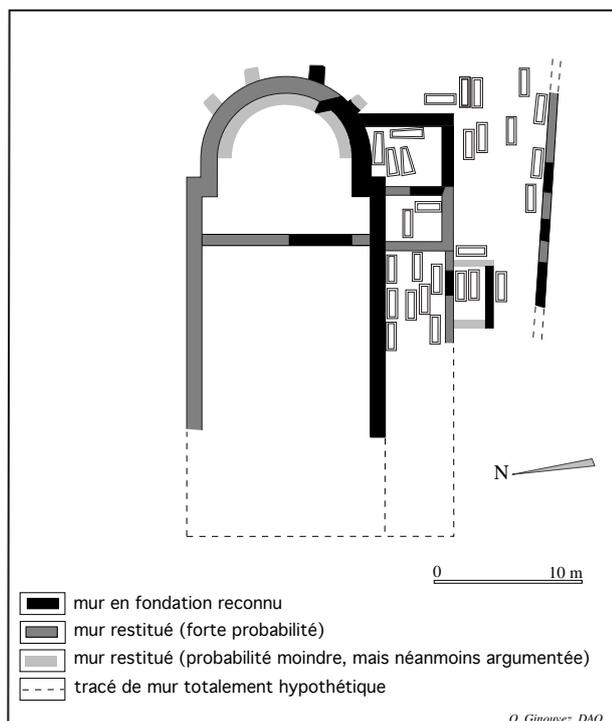


Fig. 5 : Proposition de restitution des ouvrages paléochrétiens mis au jour dans le cadre de la fouille.

16,70 m (21). Cette mesure minimale est donnée par le mur gouttereau méridional, conservé, dans un état de fondation, sur une hauteur de 2,50 m. La construction (MR52) consiste dans une maçonnerie coffrée en tranchée pleine. Sa mise en œuvre est tripartite. Cette disposition n'a pas d'implications dans le domaine chronologique. Il sera constaté, en effet, que les trois "lits" participent d'un même projet et trouvent l'origine de leur distinction dans la répartition de charges spécifiques.

Ainsi, et du bas vers le haut, doit être tout d'abord relevée la présence d'une puissante semelle, haute d'environ 1,20 m pour une largeur de 0,90 m. Il s'agit, à ce stade, d'un agglomérat de fragments de marbre blanc de toutes dimensions. Les matériaux ont été jetés pêle-mêle dans la tranchée d'installation, et n'ont fait l'objet d'aucun liaisonnement de mortier ; ils n'ont pas même été parementés (22). Les seuls soins accordés à leur mise en œuvre n'ont pu être qu'un tassement, pédestre, voire manuel, à l'aide d'un pison, ainsi qu'un travail de calage des blocs volumineux à l'aide d'éclats de taille réduite.

Cette première partie est scellée par un lit de limons argileux épais d'environ 8 cm ; il semblerait que les

sédiments aient été rubéfiés au contact d'un corps en combustion. Au dessus, sur une hauteur de 0,66 m, se développe un nouvel agencement de fragments de marbre blanc. La largeur de l'ouvrage est toujours de 0,90 m. En revanche les matériaux employés trahissent, au regard des précédents, un calibrage volontairement réduit. Deux parements, certes grossiers, existent désormais, mais les moellons, bruts de récupération, ne sont pas pour autant assisés. A ce stade, nous trouvons une maçonnerie employant un mortier maigre de chaux, mêlé d'un granulat fluviatile.

Le troisième et dernier étage de cette fondation, enfin, est plus étroit que les deux précédents. Sa largeur est de 0,60 m. Un soin indéniable a été apporté à la construction de cet ultime niveau conservé sur une hauteur de 0,60 m. Ont été utilisés de petits moellons, dressés dans un calcaire lacustre à l'aide d'un marteau taillant large d'environ 6 cm. Les maigres vestiges conservés témoignent d'un appareil réglé à joints de lits rectilignes. Les assises qui subsistent sont hautes en moyenne de 0,15 m. Force est de penser que le point zéro de l'élévation n'est sans doute pas loin.

Le fait d'avoir débuté la fondation du mur par une haute semelle composée de blocs et d'éclats non-liés répond de toute évidence au souci de drainer les eaux d'infiltration afin d'éviter leur stagnation et, de fait, les "remontées" d'humidité dans les superstructures ; relevant des mêmes préoccupations, le lit de limons argileux couronnant le tout s'est sans doute vu attribuer le rôle d'un "joint d'étanchéité".

Sauf deux particularités, la description "tripartite" accordée au mur gouttereau méridional de l'église primitive vaut pour la fondation du mur de l'abside orientale. Ainsi, nous distinguerons la semelle de la maçonnerie qui passe de 0,90 m à 1,20 m et l'absence de ressaut au contact des deuxième et troisième niveaux. Soulignons, toutefois, que le troisième et dernier niveau conservé est là encore composé de petits moellons dressés, parementés, et assisés par l'intermédiaire de joints gras.

Aucun mur ne vient lier les deux extrémités du mur gouttereau méridional et du mur d'abside (fig. 6). Le contact entre les deux ouvrages se traduit par un épaulement chaîné, long de 1,20 m. Au regard des dimensions du monument, la longueur de 1,20 m ainsi donnée au retour intérieur, confère au chœur une large ouverture sur la nef. Par ailleurs l'abside est profonde. Nous lui restituons, dans-œuvre, une longueur d'environ 6,50 m. La pièce procède d'un segment de cercle - nous sommes loin de l'hémicycle - dont les deux extrémités

(21) Nous citerons à titre d'exemple les longueurs de deux églises, de la même période, mises au jour dans un périmètre proche. La longueur de la nef de la basilique narbonnaise du Clos-de-la-Lombarde, datée de la fin du IV<sup>e</sup> siècle, est de 17 m. Voir à ce propos : SOLIER (Y.). - *La basilique du Clos de la Lombarde. Cadre archéologique, vestiges mobiliers*. Paris, CNRS, 1991, 322 p. et ill. (Revue Archéologique de Narbonnaise, Supplément n° 23). Celle de la nef appartenant à la basilique récemment découverte à Loupian Hérault est de 35 m : PELLECUER (C.). - Loupian. L'église Sainte-Cécile. In *Les premiers monuments chrétiens de la Gaule. Sud-Est et Corse*, 1, Paris, 1995, p. 47-50.

(22) Pour illustrer cette hétérométrie nous donnerons les dimensions de deux fragments de marbre réemployés : 0,30 x 0,40 x 0,40 m et 0,06 x 0,11 x 0,10 m.



Fig. 6 : Vue, depuis l'ouest, du point de contact entre le mur gouttereau méridional de la nef et le mur de l'abside.

sont greffées sur celles des deux murs, longs de 2,15 m, qui ferment le sanctuaire au nord et au sud.

Deux maçonneries en fondation, partiellement épierrées, jouxtaient le parement extérieur du chevet, à l'approche du grand axe de l'édifice. Les matériaux employés sont toujours des éclats de marbre blanc liés par un mortier maigre blanchâtre. La restitution de contreforts est tentante.

Le développement originel du mur courbe est conservé sur un court segment. Or ce tronçon est tel qu'il ouvre sur plusieurs projections planes. La restitution la plus satisfaisante est celle d'une abside dont la largeur est

proche de 8,80 m. De fait, la largeur dans œuvre de la nef doit être voisine de 11,20 m - quoi qu'il en soit, cette largeur ne peut être inférieure au chiffre avancé dans la mesure où le mur gouttereau nord n'a pas été reconnu dans les limites de la fouille (23). Sur cette base, nous serions enclins à nous laisser influencer par la comparaison avec Saint-Gervais de Genève (24) et la cathédrale de Cimiez (25) – deux édifices à nef unique et abside saillante –, pour rétablir à l'église dédiée au martyr de Gérone une longueur peu ou prou équivalente au double de sa largeur, soit environ 22 m dans œuvre.

Les dimensions de la basilique Saint-Félix sont donc celles d'une construction relativement modeste, au regard tout au moins des édifices identifiés à cette heure pour la même période. Sur un plan strictement narbonnais, le seul autre lieu de culte paléochrétien dont la situation et les dimensions soient connues est celui fouillé à la fin des années 1970 sur le site du Clos-de-la-Lombarde (26). Nous sommes là en présence d'un ensemble à trois nefs, équipé d'un transept et d'une abside non saillants. Avec deux pièces annexes, situées de part et d'autre du chevet, le tout, daté de la fin du IV<sup>e</sup> siècle ou du début du V<sup>e</sup> siècle, vient s'inscrire dans un rectangle, long de 27,50 m pour une largeur de 13,80 m, soit un rapport de 1/2.

De plans différents, les deux ouvrages étaient donc de dimensions proches. On ne peut que regretter de ne pouvoir les comparer à l'église cathédrale construite par l'évêque *Rusticus* et achevée en 445. A cette heure, seul nous est parvenu de cet édifice le linteau monumental qui fut découvert au XVII<sup>e</sup> siècle près de l'abside de la cathédrale gothique (27).

En ce qui concerne les modes de couverture de la nef et de l'abside, les seuls indices dont nous disposons sont les largeurs des maçonneries périmétrales et la présence de probables contreforts. Ainsi, présagerons-nous, sur cette base, la présence d'un cul de four en tant que couverture de l'abside. La largeur du mur méridional induit, quant à elle, pour le *quadratum populi*, la restitution d'une charpente sur fermes apparentes, voire cachées par un plafond.

Aucun niveau de sol appartenant à l'église primitive n'a été observé (28). S'agissait-il d'un béton de tuileau identique à celui dont plusieurs fragments ont été

(23) Nous verrons que le mur repéré dans l'angle nord-ouest du chantier peut ainsi avoir été substitué au gouttereau septentrional de l'église primitive.

(24) BONNET (C.) et PRIVATI (B.). - *Le temple de Saint-Gervais*. Genève, 1991, 64 p. et ill.

(25) FÉVRIER (P.-A.). - Nice. Groupe épiscopal de Cimiez. In *Les premiers monuments chrétiens de la France*, 1 Sud-Est et Corse, Picard, 1995, p. 103 - 108.

(26) Voir SOLIER (Y.). - *La basilique paléochrétienne du Clos de la Lombarde à Narbonne*. op cit.

(27) A propos de la découverte de ce linteau, se référer à MARROU (H.-I.). - Le dossier épigraphique de l'évêque *Rusticus* de Narbonne. *Rivista di Archeologia Cristiana*, 46, 1970, 332-340. Aux yeux d'André Bonnery, deux informations plaident pour voir dans la basilique "une construction assez considérable". Il évoque ainsi la "mobilisation de l'aristocratie locale pour participer au financement des travaux" et le fait que l'église ait été pourvue d'une *structura machinae* : BONNERY (A.). - *Narbonne paléochrétienne...* op cit. p. 395. Cette *structura machinae*, pourrait être une tour-lanterne en bois ; d'après DUVAL (N.). - L'architecture culturelle. In *Naissance des arts chrétiens*, Paris, 1991, p. 204.

(28) Aucune unité stratigraphique contemporaine du fonctionnement intérieur de la basilique n'a été retrouvée. La faute en incombe sans doute partiellement aux fouilles engagées en 1927 par Ph. Hélène, mais l'on peut également incriminer de probables terrassements inhérents aux multiples remaniements apportés à l'état originel de l'édifice paléochrétien.

réemployés dans la construction de certains coffres funéraires des VIII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles ? L'hypothèse reste ouverte (29).

### ***Des emplois de marbres en provenance du temple du Capitole***

Les précédentes lignes ont été ponctuées de plusieurs allusions à la présence de fragments de marbre blanc dans les fondations des architectures religieuses. Ce fait, qui ne pourrait rester qu'une information de fouille difficilement extrapolable - sinon le moyen d'ajouter un exemple supplémentaire - en crédit du dossier portant sur le phénomène du emploi des matériaux en milieu urbain -, prend tout son sens lorsque l'on sait que les fragments concernés proviennent dans leur majorité d'un seul et même monument, qui plus est identifiable.

Il s'avère, en effet, que les pierres mises en œuvre dans les fondations de la basilique proviennent, en tout ou partie, du temple antique dit du Capitole, reconnu dès 1877 au lieu-dit *la butte des Moulinasses* (30) ; l'assiette de ce temple, aujourd'hui partiellement occupée par le collège Victor-Hugo (31), est située 100 m au sud-est du sanctuaire dédié à saint Félix (32) (fig. 7). Les similitudes sont remarquables entre les éléments architectoniques recueillis lors de la fouille opérée en 1994 et ceux reconnus dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Le matériau employé consiste dans un marbre blanc saccharoïde, de très bonne qualité, et dont la provenance italienne ne semble pas faire de doute (33).

La plupart des éléments reconnus sont informes. Il s'agit d'éclats, le plus souvent (34). D'autres pierres présentent parfois un pan dressé témoignant d'une ancienne face de parement. Des documents plus significatifs ont été pourtant recueillis. Nous ferons part tout d'abord de fragments de colonnes cannelées (fig. 8). Ils avouent, par restitution, des diamètres proches de 1,50 m (35). En cela ils rappellent ceux mis au jour en 1885 lors de la démolition de la caserne puis de la construction du collège (36). Nous signalerons également un fragment de corbeille corinthienne (fig. 9). Le dessin et le traitement des acanthes sont proches, pour

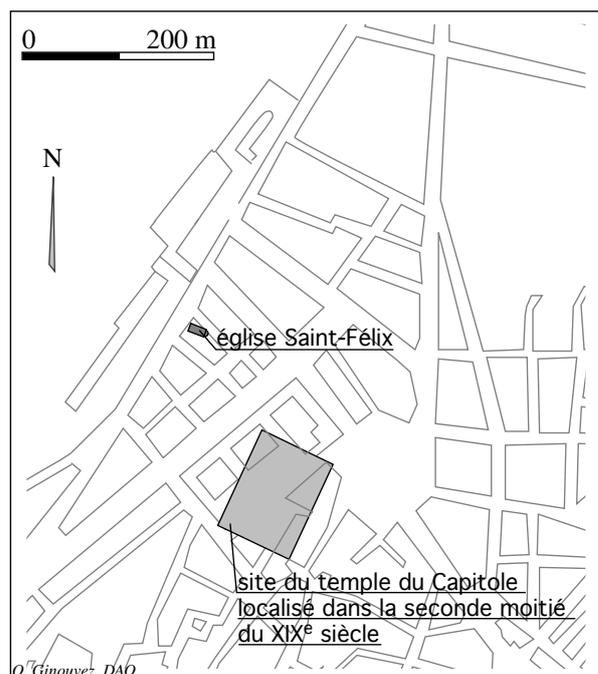


Fig. 7 : Position respective des sites de Saint-Félix et du temple dit du Capitole.

ne pas dire identiques à ceux relevés sur un chapiteau également découvert en 1885 dans la rue des Trois-Moulins. Nous mentionnerons, enfin, la découverte d'un fragment de corniche, sous la forme d'un bloc décoré de denticules, d'oves et de dards (37) (fig. 10).

Compte tenu des dimensions originelles des pierres remployées, on ne peut qu'être frappé par l'état de fragmentation des matériaux identifiés dans les fondations de l'église. L'on peut certes convenir que les pierres de petites dimensions sont plus faciles à déplacer et à mettre en œuvre que celles de forte taille. Il nous semble ceci dit que la meilleure explication doit faire appel à des notions ayant trait aux finalités même de la construction. Une structure faite de petites pierres est plus performante dans le drainage des eaux d'infiltration. Ne peut-on pas à ce propos assimiler tout ou partie des dites pierres à des déchets produits par la

(29) A titre d'exemple, nous relèverons que la nef centrale de l'église lyonnaise de Saint-Laurent de Choulans (fin du Ve siècle, début du VIe siècle) a livré lors de sa fouille des traces de sol en mortier de tuileau : REYNAUD (J.-F.). - Lyon. Basilique Saint-Laurent-de-Choulans. In *Les premiers monuments chrétiens de la Gaule. Sud-Est et Corse*, 1, Paris, 1995, p. 281.

(30) Les archéologues de l'époque, dont F.-P. Thiers, ont immédiatement identifié les constructions monumentales découvertes lors de travaux d'urbanisme à celles du Capitole mentionné par Ausone et Sidoine Apollinaire ; voir THIERS (F.-P.). - Note sur les fouilles du Capitole de Narbonne. *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques*, 1888, p. 5 - 6 et p. 233 - 236. M. Gayraud s'est rangé à l'avis des premiers observateurs en proposant d'ajouter au culte de la triade celle de l'empereur ; GAYRAUD (M.). - *Narbonne... op. cit.*, p. 258-272. Il attribue alors l'ensemble au règne de l'empereur Hadrien. Cette datation semble devoir aujourd'hui être révisée. P. Gros situe la construction du temple durant la période augustéenne : GROS (P.). - *L'architecture romaine. 1. Les monuments publics*. Paris, 1996, p. 160.

(31) PERRET (V.). - Le Capitole de Narbonne. *Bulletin de la Commission Archéologique de Narbonne*, 24, 1955-1956, p. 148-176.

(32) Nous remercierons Anne Roth-Congès à qui nous devons une première identification des fragments déposés dans les murs du dépôt archéologique de Narbonne.

(33) V. Perret avance l'hypothèse d'un marbre de Carrare : PERRET (V.). - *Le Capitole de Narbonne... op. cit.*, p. 158.

(34) Les informations dont nous disposons sur la structure des fondations de l'église découlent d'observations réalisées en plusieurs endroits du mur gouttereau et du mur d'abside. Nous avons notamment profité des coupes consécutives aux épierrements ponctuels de la construction.

(35) Largeur moyenne des listels : 0,0498 m, largeur moyenne des cannelures : 0,161 m.

(36) PERRET (V.). - *Le capitole de Narbonne... op. cit.*, p. 159-160.

(37) Il faut, à ce propos, reconnaître l'acuité de V. Perret - PERRET (V.). - *Le Capitole de Narbonne... op. cit.*, p. 175 - qui dans la conclusion de son article consacré au temple narbonnais écrivait : *Sidoine Apollinaire, un peu avant le milieu de ce siècle le Ve siècle mentionne encore le Capitole : mais était-il encore intact ? N'avait-il pas déjà fourni des matériaux à la construction des églises ?*



Fig. 8



Fig. 9



Fig. 10

Fig. 8,9 et 10 : Fragments d'architectures antiques employés dans les fondations de l'église paléochrétienne.

récupération de blocs plus volumineux destinés à fournir d'autres ouvrages édilitaires ?

Pour conclure sur ce sujet des relations basilique Saint-Félix/Capitole nous dirons que l'identification des matériaux employés dans les soubassements du lieu de culte attribue un *terminus ante quem* on ne peut plus précis à la ruine partielle sinon totale de la construction marmoréenne. Lorsque Sidoine Apollinaire, en 465 ou 466, mentionne l'ouvrage dans un texte pour son ami *Consentius* (39), le temple a perdu, à cette date, la superbe vantée par le poète Ausone, près d'un siècle auparavant (40).

### 3.2 Les aménagements liturgiques

Au chapitre des aménagements liturgiques liés à l'utilisation de l'église du Ve siècle, nous inscrivons la présence probable d'un mur de chancel (fig. 5) ; les fouilles effectuées, en 1927, dans l'espace correspondant à l'intérieur de la nef ont malheureusement entraîné l'effacement de nombreux indices qui auraient été utiles pour étayer plus solidement, voire infirmer cette proposition d'identification (fig. 11).

L'hypothèse d'une clôture est fondée sur la reconnaissance d'un mur, transversal par rapport à l'axe longitudinal de la nef. Conservé partiellement en fondation, sur une hauteur de 0,66 m, et reconnu sur une longueur de 4,60 m, l'ouvrage consiste dans une grossière assise de moellons, dressés, et liés par un abondant mortier de chaux blanchâtre. Ce rang de matériaux repose à son tour sur une lit de blocs hétérométriques, non maçonnes, et approximativement parementés - à nouveau une semelle de fondation drainante. La couleur et la nature du mortier utilisé pour la structure de l'ouvrage ne sont pas comparables à celles révélées dans les maçonneries "tripartites" de la nef et de

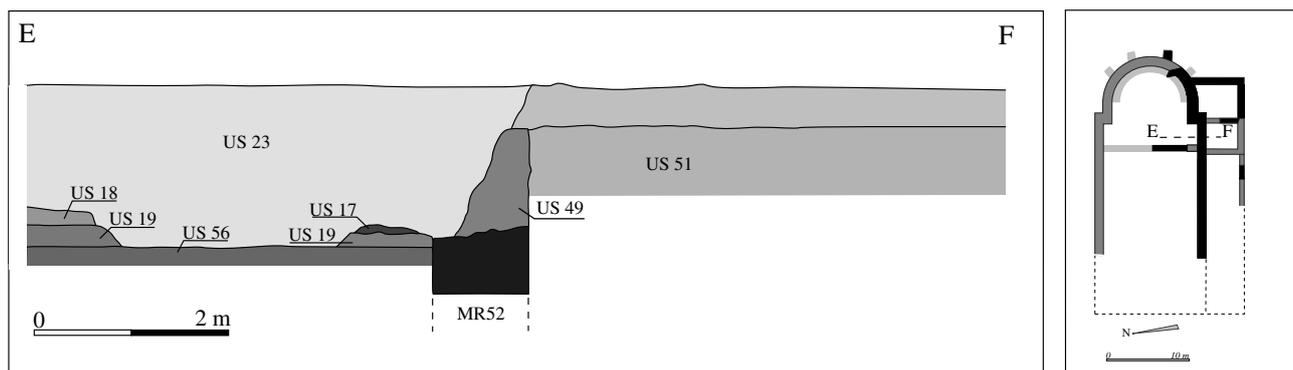


Fig. 11 : Coupe illustrant le terrassement réalisé en 1927 (US 23) immédiatement au nord du mur méridional de la nef paléochrétienne (MR52). Les US 17, 18, 19 et 56 sont d'origine antique.

(38) Parmi les éléments découverts, la présence de fragments de colonnes et de chapiteaux, ajoutée à celle de fragments d'entablement, plaide pour une destruction avancée, voire complète du monument, et non pour de simples remaniements. Il serait bien sûr aberrant d'imaginer l'ensemble des matériaux du capitole employés dans les fondations de la basilique chrétienne. A titre de référence, nous nous sommes prêtés à un petit exercice comparatif. V. Perret - PERRET (V). - *Le Capitole...* op cit. p. 167 - restitué aux colonnes du temple une hauteur de 18 m. Quant à nous, nous restituons à l'église une longueur et une largeur de nef, voisines, respectivement, de 22 m et de 11, 10 m. Sur cette base, et considérant que les plans de dérasement mis au jour sont très proches de la base des élévations, nous aboutissons à la déduction suivant laquelle quatre desdites colonnes auraient largement suffi à la construction de l'ensemble des fondations de l'église - annexes méridionales non comprises.

(39) SIDOINE APOLLINAIRE, *Carmina*, V, 209 ; XXIII, 37-47 éd. C. Luetjohann et B. Crusch, *M.G.H., Auct. Antiq.*, VIII, Berlin, 1887, d'après GAYRAUD (M.). - *Narbonne antique...* op cit., p. 270

(40) AUSONE, *Ordo urbium nobilium*, XIX éd. K. Schenkl, *M.G.H., Auct. antiq.*, V, 2, Berlin, 1883, d'après GAYRAUD (M.). - *Narbonne antique...* op cit., p. 270.

l'abside. Toutefois, il semblerait préférable d'imputer cette particularité à sa fonction (non porteuse), plutôt qu'à une différence de chronologie ; notons à ce propos que la mise en œuvre de ce bâti n'est pas sans rappeler celle du mur séparant les deux pièces orientales de l'aile méridionale.

Les éléments de chronologie relative dont nous disposons sont précis : la construction, large de 60 cm, est postérieure à la plus récente unité stratigraphique relevant de l'occupation domestique antique ; par contre, elle précède les très rares sépultures en coffres médiévaux VIII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, préservées par les fouilles hâtivement opérées en 1927 ; un plot de maçonnerie relevant d'un programme architectural postérieur nous prive du contact entre ce mur et le gouttereau méridional de la basilique.

Les précédentes observations ne suffisent pas à garantir l'utilité cultuelle de la maçonnerie. Peut-il, cependant, en être autrement, étant donné la nature même du site et l'unicité de sa vocation jusque dans le XVI<sup>e</sup> siècle ?

Un autre équipement liturgique peut être envisagé. Cela se fera toutefois avec beaucoup plus de circonspection. Un "lambeau" de maçonnerie - comment dire autrement - a été mis au jour, contre le parement interne du mur de chevet - près d'un mètre avant que ledit mur n'ait été totalement épierré (fig. 5). A l'encontre de l'ouvrage contre lequel elle s'appuie, la construction est peu fondée. Sa hauteur conservée est de 40 cm.

L'identification d'un vestige de soubassement pour une banquette presbytérale est séduisante. On peut toutefois s'interroger, dans ce cas, sur les raisons du court développement de la maçonnerie contre le segment d'abside conservé. Les travaux de 1927 ont visiblement touché une partie de la maçonnerie. Il n'en demeure pas moins certain que celle-ci ne se poursuivait pas jusqu'à l'épaulement entre l'abside et le gouttereau méridional. L'hypothèse ne peut donc être reçue que si l'on accepte, préalablement, le postulat d'un siège collectif cantonné originellement dans la partie axiale du mur courbe.

### 3.3 Les pièces méridionales

La basilique Saint-Félix est dotée d'une "aile" méridionale ; telle est du moins notre interprétation des constructions qui jouxtent ou approchent le mur gouttereau sud du lieu de culte (fig. 12). Nous regretterons que les limites du terrain disponible aient interdit de vérifier l'existence ou non d'une aile septentrionale, symétrique à celle proposée.

Dans les limites de cette "aile", l'annexe orientale est la mieux circonscrite (fig. 12, en A, et fig. 13). Couvrant une surface intérieure proche de 17 m<sup>2</sup>, sa limite nord est constituée par les architectures du sanctuaire ; au nord-est, les maçonneries du chevet et de la pièce semblent

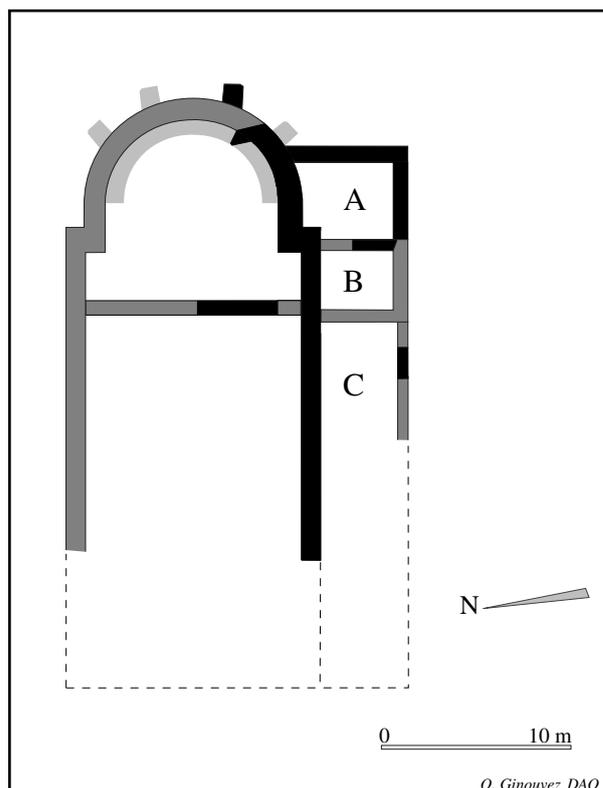


Fig. 12 : Annexes méridionales de l'église paléochrétienne : localisation des trois pièces identifiées (A, B, C).

chaînées. Nous nous trouvons au contact du décrochement démarquant la nef de l'abside.

Un sondage stratigraphique réalisé au pied extérieur du mur fermant la pièce au sud (MR35) a permis de constater une similitude de structure entre la fondation concernée et celles de l'église proche. A son tour, et sur une hauteur proche de 1 m, l'ouvrage superpose, en fondation, trois "étages" répondant chacun à une fonction spécifique, et résultant de la mise en œuvre de fragments de marbre blanc (41).

Il est important de noter que ce même mur sud est la seule construction paléochrétienne du site à conserver une partie de son élévation, sous la forme de trois parpaings de calcaire coquillier, posés en carreau (fig. 14). L'assise est haute de 0,30 m. Les trois pierres de taille sont larges de 0,37 m. Deux d'entre elles sont longues de 0,56 et 0,71 m. L'on ne saurait, toutefois, au vu du caractère isolé de ces vestiges, conclure à l'emploi généralisé de tels matériaux dans la mise en œuvre des murs de l'abside et de la nef.

La pièce située immédiatement à l'ouest est séparée de la précédente par un mur mitoyen, large de 0,50 m, dont la construction, fondée peu profondément, consiste dans le coffrage, en tranchée pleine, d'un agrégat de mortier blanchâtre et de matériaux bruts : pierres et galets épars. Le moins que l'on puisse dire est que ce nouveau périmètre souffre d'un mauvais état de

(41) Doivent être cependant notées les absences du joint de terre, entre le premier et le deuxième niveau, et du rétrécissement marquant le passage du deuxième au troisième niveau.



Fig. 13 : Vue, depuis le sud, de la pièce la plus orientale parmi les trois reconnues dans les limites de "l'aile" méridionale (pièce A).



Fig. 14 : Première assise d'élévation du mur sud de la pièce A comptant parmi les annexes méridionales.

conservation (42) (fig. 12, en B). Il est possible, ceci dit, de pallier, un tant soit peu, la pauvreté de la documentation stratigraphique disponible : le mur sud de la pièce ne peut se prolonger au-delà de l'agglomérat maçonné relevant d'un état d'église post-paléochrétien. Le fait que la construction ne réapparaisse pas au delà, vers l'ouest, de l'interruption dudit agglomérat ne laisse aucun doute à ce sujet. Le mur retourne donc avant. La délimitation d'un espace un tant soit peu confortable nous conduit à proposer un mur en retour approximativement situé sur la même ligne de plan que le probable mur de chancel cloisonnant la nef de l'église contiguë.

Si le mur qui compose la limite sud des deux annexes orientales ne réapparaît pas au-delà du plot de maçonnerie médiéval, une construction de structure différente (MR75) vient se placer au même alignement, de sorte à délimiter, avec le mur de nef, une troisième et dernière pièce méridionale (fig. 12, en C). L'ouvrage n'a rien à voir avec les précédents. Tout d'abord, il n'est pas maçonné ; mais ce n'est peut-être pas là sa véritable caractéristique dans la mesure où il ne s'agit que d'une semelle de fondation sur laquelle reposait peut-être des assises mêlées de mortier de chaux (43). Ses véritables spécificités sont, en fait, sa largeur et le faible enfouissement de sa fondation, soit, respectivement, 0,45 m et 0,20 m.

Le développement du mur, observé sur une longueur proche de 1,50 m, n'est pas connu vers l'ouest. Toutefois, la situation de l'un des deux sarcophages les plus occidentaux parmi ceux exhumés dans la fouille suggère à notre sens le tracé fantôme de l'ouvrage disparu sur une longueur supplémentaire de 4 m environ.

L'interprétation de l'aile adossée au mur gouttereau sud de la nef ne trouve pas d'arguments dans le dossier stratigraphique qu'une étude, somme toute rapide, nous a permis de constituer. Privés de leur surface de fonctionnement du fait de fréquents creusements préalables au dépôt de sépultures paléochrétiennes en sarcophages, mais aussi préalables au dépôt de sépultures en coffres et en pleine terre plus tardives, les trois pièces n'ont livré aucun indice favorable à une identification formelle.

Voir dans les espaces intéressés des périmètres originellement funéraires en se fondant sur le simple fait qu'ils contiennent des sépultures de tradition paléochrétienne n'aurait rien de judicieux dans la mesure

où les dépôts peuvent tout aussi bien être contemporains que légèrement postérieurs à la construction des murs. A ce propos, notons que si l'on ne peut présager des liens de chronologie relative qui unissent les cuves rectangulaires exhumées dans le cadre des deux pièces occidentales aux maçonneries délimitant ces mêmes pièces, il n'en est pas de même pour les quatre cuves trapézoïdales qui occupent l'espace oriental (pièce A). Le type des quatre sarcophages nous situe, en effet, dans une période *a priori* postérieure au milieu du Ve siècle ; nous reviendrons plus loin sur la chrono-typologie de ces cuves. Dans la mesure où nous pensons que la pièce résulte du même programme de construction que la basilique proprement dite, il faut donc voir dans les cuves trapézoïdales "l'appropriation" d'un espace qui ne leur était pas initialement destiné.

Nous devons donc nous contenter de qualifier les deux pièces orientales d'annexes du lieu de culte. Tout au plus oserons-nous proposer de voir dans l'espace le plus proche de l'est une sacristie dont le périmètre était peut être, à l'origine, en communication avec le chœur de l'église.

La pièce occidentale doit être traitée à part. Son mur périmétral sud la distingue en effet de l'ensemble. Rappelons que l'ouvrage est plus étroit et moins fondé que ceux relevant des deux précédents espaces. Nous serions tentés en cela par la proposition d'une galerie latérale que la prudence nous imposera d'arrêter au côté méridional de la basilique (44). Il est vrai que les plans complets de monuments dont nous disposons ne fournissent aucune règle en la matière. Les portiques peuvent tout aussi être enveloppants que symétriques ou unilatéraux (45).

#### 4. LA NÉCROPOLE

##### 4.1 Des sépultures antérieures aux architectures paléochrétiennes

Dans la tranchée manuelle ouverte dans la partie sud de la fouille (fig. 15), et sous plusieurs sépultures superficielles appartenant à l'aire funéraire paléochrétienne, ont été identifiées deux tombes indubitablement antérieures à la construction de l'une des pièces composant l'aile sud de l'église primitive (MR 35). L'une (SP38) est un aménagement composite. Le corps a été déposé dans une fosse dont l'embouchure a été ensuite fermée par un lit de mortier maigre, coulé sur un couchis de planches étroites ; les débris de la

(42) La faute en est la conjonction de deux entreprises, l'une médiévale, l'autre contemporaine. Les effets de la mise en place d'un agglomérat de maçonneries appartenant à l'une des églises superposées au lieu de culte paléochrétien, ajoutés à ceux d'une purge pratiquée en 1994 pour la fondation d'un pieux, ont détruit les indices susceptibles de nous renseigner sur la localisation du mur fermant la pièce à l'ouest.

(43) Bien souvent les semelles de fondation ne sont pas maçonnées pour permettre dans les parties enfouies un drainage efficace des eaux d'infiltration. C'est le cas, rappelons le des parties inférieures de la basilique.

(44) Notre hypothèse n'est pas gratuite. Elle prend en compte, bien sûr, et surtout, la situation même du mur. Elle repose également sur des comparaisons, notamment avec les églises de Saint-Laurent-de-Choulans, à Lyon, ou de Saint-Gervais, à Genève, où la diminution des charges inhérente au seul support d'une toiture en appentis est clairement matérialisée par un mur plus étroit que les autres constructions composant les infrastructures du lieu de culte. A ce sujet, voir BONNET (C.), PRIVATI (B.). - *Le Temple de Saint-Gervais... op cit.* p. 21, et REYNAUD (J.-F.). - Lyon. Basilique Saint-Laurent. *op. cit.*, plans p. 279 et 280.

(45) Voir à ce propos DUVAL (N.). - *L'architecture culturelle... op. cit.*

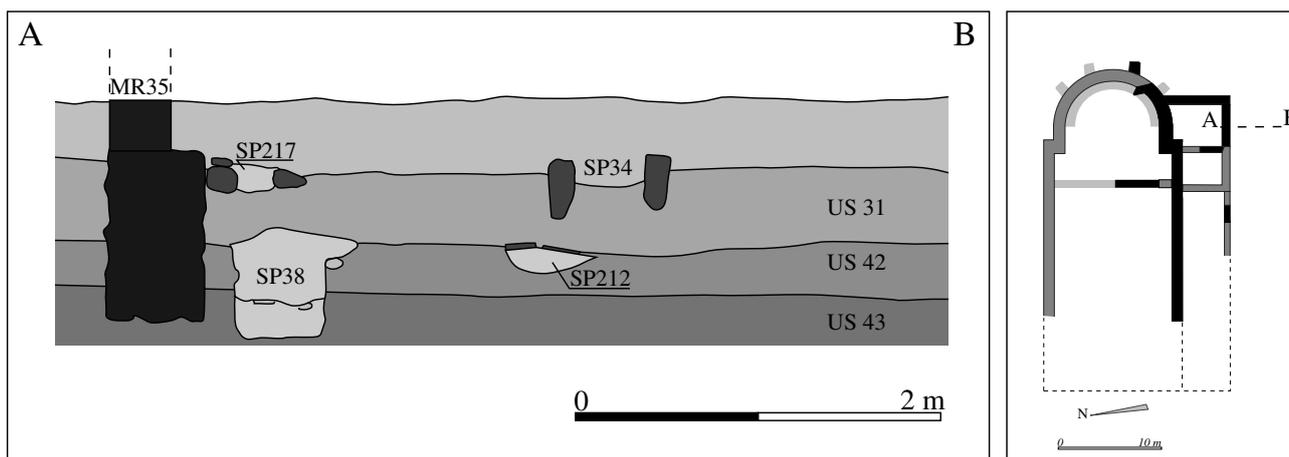


Fig. 15 : Localisation, en coupe, des sépultures antérieures à la construction de "l'aile" méridionale du lieu de culte (SP38 et SP212).

construction ont été retrouvés au contact d'une couche de terre d'infiltration venue couvrir des ossements dont les connexions attestaient une décomposition en espace non colmaté. La seconde (SP212) consiste dans une inhumation en pleine terre : l'excavation, peu profonde, était couverte, grossièrement, par de petits fragments de dalles en calcaire non maçonnées.

Typologiquement indatables, les deux tombes sont installées dans une couche qui n'a livré que de rares tessons de céramiques résiduels, datables des 1<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècles de n. è. Malgré cela, l'information amenée par leur localisation stratigraphique est capitale : elle atteste, en effet, d'une fréquentation funéraire des lieux antérieure aux travaux de 456. Les annexes méridionales évoquées *supra* relèvent en effet du même programme architectural que la nef et l'abside contiguës.

Le premier, en 1943, l'abbé Louis Sigal proposait qu'une occupation funéraire se soit "intercalée", dès le III<sup>e</sup> siècle, entre l'abandon de l'habitat d'origine républicaine et la construction de l'église Saint-Félix (46). Il rappelait, pour ce faire, les découvertes produites, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, aux abords de l'ancienne route de Coursan - actuelle rue Calixte - Camelle -, soit une zone située entre 400 et 500 m au nord-est de la parcelle AI 30 (47).

Pourtant, et si les conclusions de Louis Sigal n'en préfigurent pas moins celles de 1994, l'argumentation

developpée par l'archéologue narbonnais demande d'être considérée avec un tant soit peu de réserve. L'auteur fonde en effet sa datation, relativement haute, sur le style de deux épitaphes, dites de *Maxima* et de *Scipio Grado*. Malheureusement les deux inscriptions, dont, d'ailleurs l'authenticité a été contestée, ont aujourd'hui disparu et ne peuvent donc faire l'objet d'un ré-examen (48). Quant à la *tombe* et au *sarcophage de plomb*, à leur tour évoqués en tant qu'éléments s'inscrivant en faveur d'une situation dans le III<sup>e</sup> siècle, la prudence est également de mise - s'entend en l'état des informations divulguées.

Si les éléments du dossier font donc défaut pour dater formellement du III<sup>e</sup> siècle les premiers témoignages d'une fréquentation funéraire superposée à l'ancienne frange septentrionale de l'agglomération, il est vraisemblable, en revanche, que le cimetière est utilisé au IV<sup>e</sup> siècle. Nous nous contenterons de mentionner l'épitaphe d'*Agroecia* découverte en 1910 dans le secteur de l'ancienne avenue de l'Hérault - actuelle avenue Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny (49). Cela ne nous dit certes pas depuis quand sont abandonnées les maisons qui occupaient précédemment les terrains concernés. Toujours est-il que les églises du Clos-de-la-Lombarde et du 74 boulevard Frédéric-Mistral sont respectivement construites au début et au milieu du Ve siècle en un périmètre dont l'utilisation domestique était déjà ancienne et dont la surface était déjà ponctuée, sinon couverte, de sépultures à inhumation.

(46) SIGAL (L.). - *Les premiers temps chrétiens à Narbonne (IIIe - IVe siècle) d'après l'archéologie*. Narbonne, Secrétariat de la Commission Archéologique ; 1947, p. 80 - 81. Pour de plus amples informations sur les découvertes de la rue Calixte-Camelle, voir SIGAL (L.). - *Compte-rendu de découverte*. B.C.A.N., 20, 1939-1940, p. 111 - 123. Cela n'a aucune incidence sur le fond de la conclusion, mais il faut tout de même dire que le premier archéologue-historien de la Narbonne chrétienne ne connaissait pas l'existence de la basilique mise au jour en 1975 sur le site du Clos-de-la-Lombarde. Il aurait, sinon, vraisemblablement corrélé au futur site de ce dernier édifice les exhumations de la route de Coursan ; située 370 m au nord-est de celle dédiée à saint Félix, l'église du Clos est la plus proche des sépultures et autres inscriptions concernées.

(47) La localisation précise des vestiges semble impossible, en l'état du moins de la documentation officielle ; voir Gayraud (M.). - *Narbonne antique des origines à la fin du IIIe siècle*. Paris, CNRS, 1981, p. 307, note 390 (*Revue Archéologique de Narbonnaise*, Supplément n°8).

(48) Un aimable conflit a opposé Louis Sigal à Otto Hirschfeld (auteur du *Corpus Inscriptionum Latinarum*). Le premier n'envisageait pas que les deux pièces puissent être fausses. Ce qui n'était pas le cas du second. Voir à ce propos SIGAL (L.). - *Les premiers temps chrétiens... op. cit.*, p. 23 - 42.

(49) Voir à ce propos SIGAL (L.). - *Les premiers temps chrétiens... op. cit.* p. 43 - 52, et : Actes des IX<sup>e</sup> journées d'Archéologie Mérovingienne : *Gaule mérovingienne et monde méditerranéen*. Exposition : Les derniers romains en septimanie, IV<sup>e</sup> - VIII<sup>e</sup> siècles. Lattes, Imago, Musée archéologique de Lattes, 1988, p. 227.

#### 4.2 La nécropole contemporaine de l'église du V<sup>e</sup> siècle

Les observations privilégiées volontairement accordées aux maçonneries des églises successives l'ont été au détriment de celles consacrées aux états de nécropoles contiguës. Ainsi, le cimetière visiblement associé au premier lieu de culte présent sur la parcelle n'a pas fait l'objet d'une fouille systématique, mais d'un simple levé en plan complété par un sondage stratigraphique (50).

L'aire funéraire, appréhendée immédiatement au sud du mur gouttereau méridional de la basilique, est majoritairement composée de sarcophages (fig. 16 à 20). Mais certaines parmi les nombreuses inhumations en pleine terre reconnues sur le site sont sans doute également paléochrétiennes. La part n'a toutefois pu être faite entre celles-ci et les dépôts sans contenant appartenant à des phases funéraires ultérieures ; il est vrai que le cimetière Saint-Félix qui a succédé à la nécropole chrétienne a été fréquenté jusque dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Relevons, enfin, qu'aucun coffre ou bâtière de *tegulae* n'a été observé, pas plus que des sépultures d'enfants remployant une, voire plusieurs amphores (51).

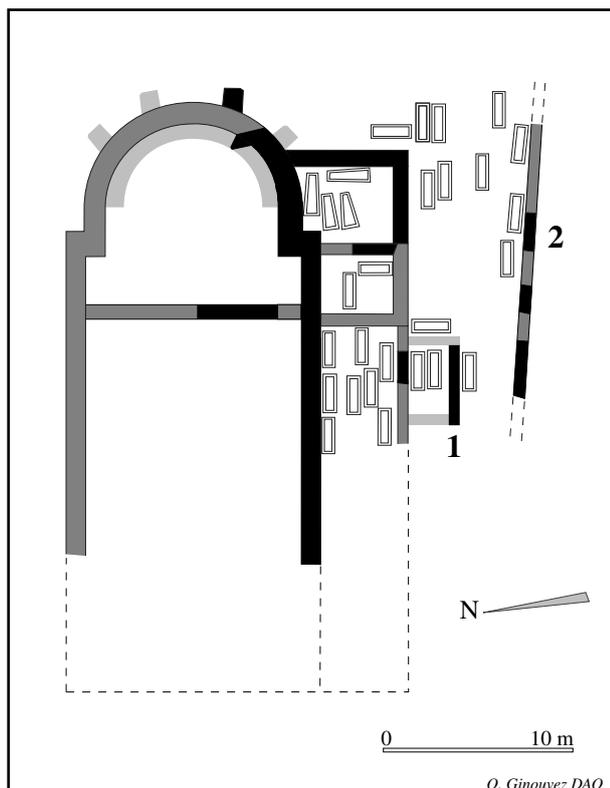


Fig. 16 : Localisation des murs paléochrétiens mis au jour dans la zone funéraire sud (en 1 et 2).

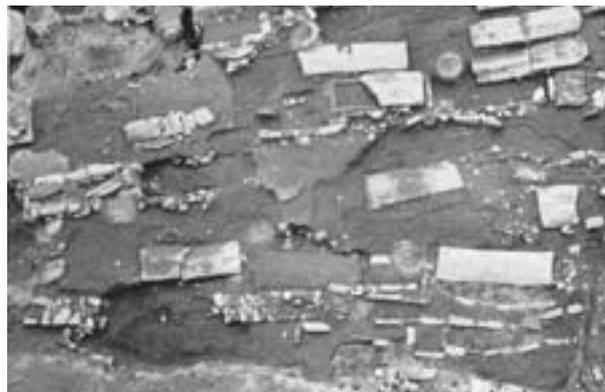


Fig. 17 : Vue, depuis le sud, du canton de cimetière paléochrétien reconnu à proximité immédiate du mur gouttereau de l'église du V<sup>e</sup> siècle.



Fig. 18 : Vue rapprochée du cimetière paléochrétien : le sarcophage encore couvert, à gauche, repose partiellement sur l'assise de fondation débordante du mur gouttereau de l'église primitive.



Fig. 19 : Vue rapprochée du cimetière paléochrétien : proximité de la pièce la plus orientale parmi les trois annexes sud (pièce A).

(50) Avec l'aide des Services Techniques de la ville de Narbonne, deux sarcophages SP32 et SP208 ont été déposés.

(51) Des coffres de *tegulae* ont pourtant été exhumés en 1927 lors de la construction du garage évoquée plus haut. Ph. Hélène rapporte la mise au jour de "caissons formés de briques à rebords posées de chant" : HÉLÈNE (Ph.). - Un important problème... *op cit.*, p. 230.

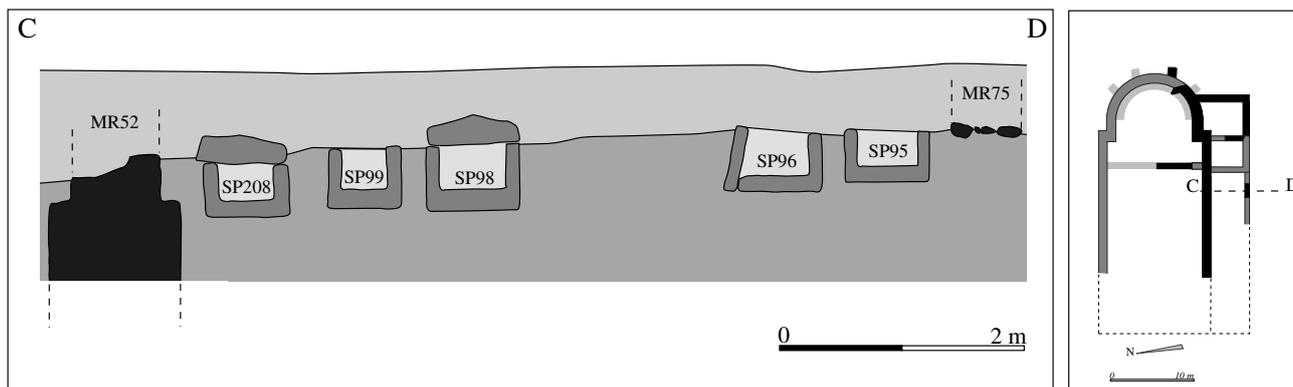


Fig. 20 : Coupe de la zone funéraire reconnue au sud du mur de long-pan paléochrétien (MR52).

En tout et pour tout, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des limites restituées de la basilique, vingt-huit sarcophages ont été enregistrés. Seulement huit d'entre eux présentaient un couvercle intact ; nous ne pouvons nous prononcer pour les unités en majeure partie couvertes par des maçonneries liées aux remaniements apportés à l'église initiale. Plusieurs sarcophages ont manifestement fait l'objet de dépôts successifs. Huit couvertures sont carrément absentes. Dans quatre cas, les couvercles cassés ont été réparés à l'aide d'un mortier maigre blanchâtre.

Nous noterons, tout d'abord, l'absence rigoureuse de recouvrements. Les cuves sont soigneusement disposées les unes par rapport aux autres ; elles témoignent dans ce sens d'une gestion concertée de l'espace disponible. Les tombes suivent, dans leur grande majorité, l'axe d'orientation est-ouest du mur de la nef. Seules trois cuves ont été déposées perpendiculairement à cet axe : les trois jouxtent des murs appartenant au premier état des architectures paléochrétiennes. Notre échantillonnage s'avère malheureusement trop faible pour qu'il soit possible de disserter sur l'organisation générale du cimetière. On peut simplement penser qu'il s'organisait suivant des rangées parallèles axées vers le levant.

Les sarcophages sont taillés dans un calcaire coquillier de couleur jaune à blanchâtre. Exception faite de ceux cantonnés dans la pièce annexe orientale, sur lesquels nous reviendrons, tous sont de plan rectangulaire. Hors œuvre, les cuves mesurent, en moyenne, une longueur de 2,20 m, pour une largeur de 0,70 m. Dans œuvre, ces mêmes dimensions passent respectivement à 2 et 0,50 m ; la hauteur du logement est alors de 0,35 m.

Six structures ont été très rapidement fouillées. Dépourvues de logettes, d'encoches et de coussins céphaloïdes, elles présentent un fond plat et des parois verticales dont l'épaisseur oscille entre 0,10 et 0,15 m. Les couvercles sont peu soignés. Les pans sont le plus souvent très écrasés, à peine marqués. Il en est de même pour les acrotères, quatre à six, qui ne tiennent bien souvent qu'à une simple ébauche. Un creusement rectangulaire, de 0,30 m de côté, est ménagé au centre du long côté nord de l'une des couvertures monolithes. Il peut s'agir d'un logement prévu pour recevoir une plaque couverte d'une épitaphe.

Le type des sarcophages rectangulaires situés à l'entour de la première église - l'un d'entre eux vient partiellement reposer sur la fondation débordante du long mur méridional (52) - est caractérisé par une grande largeur et une faible profondeur des cuves, d'une part, et par l'absence d'encoches et de coussins céphaliques, d'autre part. Autant de signes distinctifs qui plaident en faveur d'une datation haute, que nous situerons volontiers aux alentours du V<sup>e</sup> siècle. Au vu des dernières études en la matière, les paramètres reconnus s'inscrivent en faveur d'une famille de sarcophages qu'il semble falloir aujourd'hui opposer à celle, certes proche, caractérisée par des cuves plus étroites, plus hautes, et pourvues d'aménagements internes destinés au maintien de la tête du cadavre (53). Des sépultures identiques, datées entre la fin du IV<sup>e</sup> et le début du V<sup>e</sup> siècle environnent la basilique narbonnaise du Clos-de-la-Lombarde (54).

En cela les sarcophages concernés se différencient de ceux exhumés durant le premier semestre 1996 sur le cimetière narbonnais de Saint-Paul-Serge (cf fig. 2). Là, quarante-trois sarcophages ont été reconnus dans un contexte daté des V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles. Toutes les cuves, dont

(52) La cuve de ce sarcophage a révélé la présence d'un objet d'accompagnement – le seul mis au jour dans les limites de la fouille –, sous la forme d'un flacon de verre à panse globulaire, col cylindrique, et fond ombiliqué (hauteur : 8,5 cm ; diamètre max. : 5,4 cm).

(53) *Confer* : COLARDELLE (M.), DEMIANS D'ARCHIMBAUD (G.), RAYNAUD (Cl.) (dir.). - Typo-chronologie des sépultures du Bas-Empire à la fin du Moyen Age dans le sud-est de la Gaule : Actes du colloque "Archéologie du cimetière chrétien" (ARCHEA, Orléans, 29 sept-1<sup>er</sup> oct. 1994), 1996, p. 274-276.

(54) SOLIER (Y.). - *La basilique paléochrétienne du Clos-de-la-Lombarde à Narbonne... op cit.*

certaines amorcent une très légère "trapézoïdalisations", sont systématiquement pourvues d'un coussin, et, dans trois cas, d'une encoche céphaloïde (55).

#### 4.3 Des sarcophages trapézoïdaux dans l'une des annexes méridionales

Quatre cuves trapézoïdales (SP 81 à 84) ont été mises au jour dans les limites de l'annexe contiguë au mur sud de l'abside (fig. 12, pièce A). Celles-ci, privées de leur couvercle et partiellement couvertes par des maçonneries postérieures à l'époque paléochrétienne, sont orientées est-ouest pour trois d'entre elles – pan large à l'ouest. La quatrième se superpose à un axe nord-sud et jouxte le parement du mur qui ferme la pièce à l'est.

Taillées dans un calcaire coquillier identique à celui utilisé pour les contenants rectangulaires, les cuves sont longues, hors-oeuvre, de 2,20 m – du moins les deux qui ont pu être totalement dégagées. Les extrémités les plus larges mesurent 0,80 et 0,86 m – dans deux cas –, pour 0,52 m à l'opposé – dans un cas. La largeur des parois, enfin, oscille entre 0,09 et 0,12 m.

Les quatre sarcophages apparaissent comme suffisamment serrés pour qu'il soit envisageable de restituer d'autres sépultures du même type dans l'annexe ; seules auraient été conservées, dans ce cas, celles scellées par les maçonneries relevant des occupations ultérieures du site. D'éventuelles destructions peuvent d'ailleurs être mises sur le compte d'une continuité dans l'utilisation funéraire de la pièce ; deux autres tombes (SP 30 et 85), non fouillées, mais apparemment plus tardives, occupent en effet le périmètre délimité par les murs paléochrétiens.

L'antériorité des cuves de plan rectangulaire sur celles de plan trapézoïdal est désormais acquise. Les cuves qui tendent vers l'anthropomorphisme sont absentes, à Narbonne, dans le cimetière du Clos-de-la-Lombarde, dont nous venons de voir que la mise en place approchait la fin du IV<sup>e</sup> siècle. A Lyon, ce même type trapézoïdal n'est pas représenté dans le cimetière de l'église Saint-Just remontant aux IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles. Il est en revanche présent dans la nécropole de Saint-Laurent-de-Choulans datée quant à elle des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles (56).

En cela, nous considérerons, comme nous l'avons déjà signifié, que les quatre sarcophages exhumés dans

l'annexe orientale témoignent de l'occupation secondaire d'un espace qui ne leur était pas originellement destiné (57).

Deux lambeaux de murs mis au jour dans le périmètre occupé par la nécropole extérieure ont tout lieu d'être considérés comme contemporains des installations paléochrétiennes. Obéissant à l'axe d'orientation du mur gouttereau de l'église proche, tous deux sont conservés sur une seule assise construite de moellons dressés, et liés par de la terre.

Le premier mur est conservé sur une longueur d'environ 4 m, pour une largeur de 0,50 m. Ses deux parements sont jouxtés par un sarcophage (fig. 16, en 1). Procéder à une projection plane de l'ouvrage est chose délicate. Un bloc situé à l'extrémité ouest de la construction présente toutes les caractéristiques d'un élément de chaînage d'angle annonçant un retour de la construction vers le sud. A l'opposé, l'axe d'orientation du sarcophage 204 plaide en faveur d'un retour oriental du même mur vers le nord. Faute d'indices, nous n'en dirons pas plus au risque de trop conjecturer. Nos doutes à propos du plan dont témoigne la fondation concernée, nous laisseront tout au plus l'initiative de proposer à son égard une fonction funéraire, peut être celle d'un enclos, voire d'un petit mausolée identique, à titre d'exemple, à ceux découverts dans les cimetières des basiliques Saint-Just à Lyon (58) et Saint-Pierre à Vienne (59).

Le second mur, dont le tracé empiète à son tour sur l'espace occupé par les sépultures, a été reconnu sous la forme de trois tronçons (fig. 16, en 2). On peut donc restituer l'ouvrage sur une longueur minimale de 9,50 m. Large de 0,60 m, et conservée sous la forme de deux assises de pierres brutes et de galets liés par de la terre, la construction semble, à l'instar de la précédente, avoir pris part au fonctionnement du cimetière paléochrétien (60). Nous serions tentés par l'hypothèse d'un mur relevant d'une clôture extérieure plutôt que par celle d'un segment de mur appartenant à la fondation d'un bâtiment. L'éventualité d'une limite de cimetière est séduisante, mais cette proposition peut être influencée par le fait que l'ouvrage coïncide approximativement avec la limite méridionale de la fouille archéologique (61).

(55) GINOUEZ (O.) (dir.), AMANDRY (M.), BELBENOIT (V.), DURAND (G.), FEUGERE (M.), FOY (D.), GARDEISEN (A.), MANNIEZ (Y.), PRADIES (C.), RICHIER (A.). — Les fouilles de l'Hôtel-Dieu de Narbonne. *Bulletin de la Commission Archéologique et Littéraire de Narbonne*, 47-48, 1996-1997, p. 115-186.

(56) REYNAUD (J.-F.) - Lyon du IV<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle : édifices religieux, nécropoles et topographie urbaine. In Stephen Walker, dir. *Récentes recherches en archéologie gallo-romaine sur Lyon et sa région. British Archaeological Reports*, 1981, p. 119-156 (International Series ; 108).

(57) Pour des raisons de délai, aucune de ces cinq sépultures n'a été fouillée.

(58) REYNAUD (J.-F.). - Lyon. Basilique Saint-Just. *Les premiers monuments chrétiens de la Gaule. Sud-Est et Corse*, 1, Paris, 1995, p. 274.

(59) JANNET-VALLAT (M.). - Vienne, Basilique Saint-Pierre. Église Saint-Georges. In *Les premiers monuments chrétiens de la Gaule. Sud-Est et Corse*, 1, Paris, 1995, p. 262.

(60) D'une part, la construction est encore jouxtée par deux sarcophages - elle l'était au moins par un troisième si l'on restitue son développement initial vers l'est -, d'autre part, elle est coupée par la fosse d'installation d'une sépulture en coffre datable dans une fourchette couvrant très approximativement les VIII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles.

(61) Aucune sépulture paléochrétienne n'a jamais été signalée au sud de cette construction.

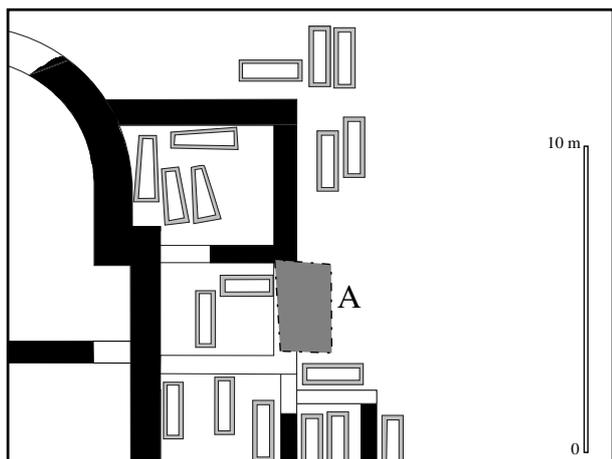


Fig. 21 : Situation de la "purge" (A) dans laquelle furent mises au jour trois des épitaphes paléochrétiennes recueillies en 1994.

#### 4.4 Découverte d'épitaphes du V<sup>e</sup> et du VI<sup>e</sup> siècles

Dés 1927, la parcelle AI a livré deux épitaphes - dites de *Valeriana* et de *Genesisius* -, respectivement datées du V<sup>e</sup> siècle et du 30 janvier 486 (62).

Lors des travaux de forage réalisés sur le site durant le mois de février 1994 (près d'un mois avant la fouille de sauvetage), trois nouvelles inscriptions ont été fortuitement découvertes (fig. 21) (63). Le fait que les documents lapidaires aient été découverts en un point limité, la fragmentation ancienne de deux des plaques de marbre, la présence, enfin, d'un fragment de marbre blanc couvert par une inscription du I<sup>er</sup> siècle de n. è. (64), sont autant de signes qui plaident pour la restitution d'un ensemble en position secondaire ; l'hypothèse d'une fosse contenant des matières premières destinées à un four à chaux ne doit pas être écartée.

Deux des trois épitaphes sont celles de *Clara* (65) (fig. 22) et de *Iuvenalis* (66) (fig. 23 et 24) ; la troisième n'est pas identifiable (67). La première est datée du 23 mars 596. Le texte mentionne l'indiction et l'année de règne du wisigoth Reccared. La seconde est du VI<sup>e</sup> siècle.

Dans le cadre de l'intervention archéologique, une cinquième inscription a été mise au jour. Le texte,



Fig. 22 : Épitaphe de Clara, inscrite sur un élément de seuil antique remployé (marbre blanc).

incomplet, couvre le dos d'un fragment de pan de sarcophage historié remontant au IV<sup>e</sup> siècle ; la pierre comptait parmi les matériaux remployés pour la construction d'un coffre funéraire datable des VIII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles (fig. 25). A l'instar de celle de Clara, la date de décès de l'individu - nous ne connaissons pas son nom - fait référence à l'indiction et aux années de règne d'un autre roi wisigoth, Theudis en l'occurrence (68). L'épitaphe pourrait dater du 10 décembre 538 (69).

(62) ESPÉRANDIEU (E.). - *Inscriptions... op. cit.*, n° 605 et n° 606.

(63) Les trois documents épigraphiques découverts lors de cette surveillance, l'ont été dans des circonstances regrettables. Les pierres ont été en effet "arrachées" de leur contexte stratigraphique par le godet d'une pelle-mécanique chargée de purger les sols des obstacles susceptibles de gêner la construction d'un pieu de fondation (fig. 21). Lors du sauvetage archéologique, proprement dit, le lieu de la découverte des trois inscriptions a été observé. Sur une surface d'environ 7 m<sup>2</sup>, le nettoyage des coupes de l'excavation mécanique n'a livré aucun indice archéologique capable d'expliquer pourquoi, dans un périmètre couvrant une surface aussi faible, se trouvaient cantonnés les éléments fortuitement exhumés un mois auparavant.

(64) Nous remercions Michel Christol de cette datation.

(65) texte : + HIC REQUI / ESCIT IN PA / CE BONE ME / MORIAE CLA / RA QVI VIX / IT ANVS P / LVS MEN / VS LXV OB / IET SVB DIE / X KAL APRI / LES ANNO / X REGNO GL / DOM// N RE / CARREDI RE / GIS INDC XV

(66) texte : HIC REQUIESCIT / IN PACE BONE MEM / ORIAE IUVENALIS / QVI VIXIT AN PLVS / MENUS V SVB / D VIII KAL MAIAS

(67) texte : ...]II DVI KL MAIAS

(68) texte : ...]IS OBIIT / ...]NDIC SECVN / ...]NNO VIII THEVDI / ...]GIS +

(69) A propos de ces épitaphes voir : GUYON (J.). - Inscriptions chrétiennes de la nécropole de l'église Saint-Félix de Narbonne. In *Antiquité tardive*, Actes du colloque de Lattes (Hérault), 1996, à paraître.



Fig. 23 : Epitaphe de Iuvenalis, sur un élément d'architecture antique remployé (marbre blanc).



Fig. 24 : Epitaphe de Iuvenalis : détail.

## 5. LE SITE DURANT LE MOYEN AGE ET L'ÉPOQUE MODERNE

### 5.1 Les remaniements apportés à l'église initiale

L'église construite en 456 n'est pas celle détruite en 1576. Il va de soi que l'occupation millénaire du site culturel n'a pu se faire sans que des remaniements n'aient affecté la morphologie de l'église paléochrétienne. Nous disposons d'informations stratigraphiques pour argumenter dans ce sens. Malheureusement, force est encore une fois de relever leurs lacunes en termes de chronologie.

Deux massifs viennent à une date inconnue se superposer au tracé du mur gouttereau méridional de la première église (fig. 26, en B et C). Un troisième, aligné sur les deux précédents, jouxte le parement extérieur du mur de l'abside (fig. 26 en A). Distants l'un de l'autre d'environ dix mètres, ces trois points résultent de coffrages mais sont différemment agencés. Autrement dit, rien ne vient garantir leur stricte contemporanéité. Les deux massifs orientaux sont pour le moins composites. Il serait fastidieux d'entreprendre par le détail leur description. Nous nous contenterons de relever la présence, à l'est, d'une forme "d'équerre" maçonnée au niveau de l'ensemble est, et, au niveau de l'ensemble médian, d'un plot quadrangulaire jouxté par

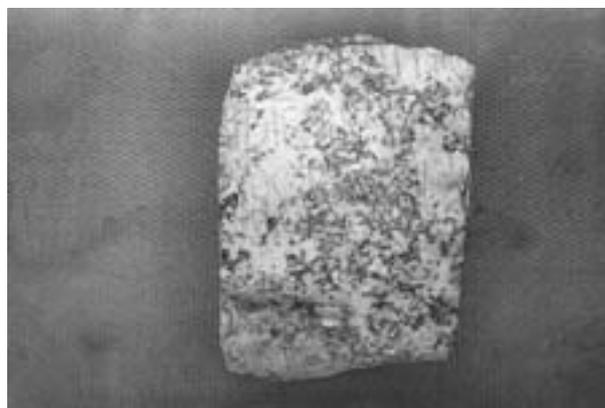


Fig. 25 : Fragment d'épitaphe mentionnant le roi wisigoth Theudis.

une maçonnerie en fondation dans laquelle a été réservé un logement funéraire.

Si l'on accepte toutefois le postulat suivant lequel les trois massifs relèvent d'un même programme architectural, l'on peut alors proposer la restitution d'une nouvelle église qui conserve les murs gouttereaux paléochrétiens, sinon leur élévation tout au moins leur structure en fondation, et dont la nef, de même largeur que la précédente, mais allongée vers l'est, est désormais dotée d'organes verticaux destinés au support d'arc diaphragmes ou d'arc doubleaux - dans le cas, bien sûr,

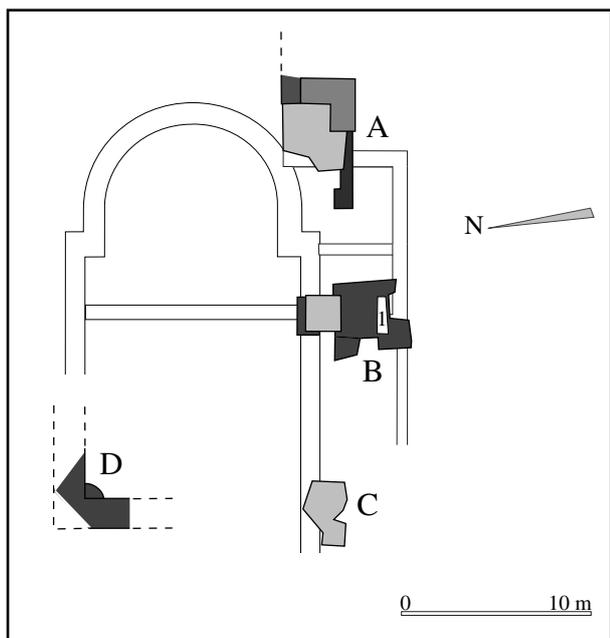


Fig. 26 : Localisation des maçonneries (A, B, C, D) postérieures aux constructions paléochrétiennes.

où le vaisseau aurait été doté d'une voûte. Un parti-pris constructif, peu ou prou identique, se retrouve sur le site de l'église Notre-Dame-du-Brusc, à Châteauneuf-Grasse, dans les Alpes-Maritimes (70).

Une autre hypothèse aurait été de voir dans les trois massifs les fondations d'organes verticaux séparant un collatéral nord d'une nef principale. Cette éventualité conférerait toutefois au nouvel édifice de telles proportions - ce collatéral ferait, en effet, dans œuvre, au moins onze mètres de large - que cette conjecture nous semble devoir être écartée.

D'autres architectures, postérieures à l'époque paléochrétienne, mais toujours non datées, ont été exhumées. C'est le cas, notamment, d'un angle de maçonnerie mis au jour à l'extrémité nord-ouest de la fouille (fig. 26, en D). Réalisées en tranchée pleine, les deux murs en question sont larges de 1,55/1,60 m. Leurs mises en œuvre sont chaînées et consistent dans l'emploi de moellons bruts, parfois sommairement dressés, assisés suivant des joints de lits non rectilignes, et liés par un mortier sableux de couleur jaunâtre à ocre. L'angle intérieur de l'ouvrage est occupé par un quart-de-rond également maçonné.

Étant donné le contexte d'occupation dans lequel nous nous situons, l'idée d'un bâti à vocation culturelle vient immédiatement à l'esprit. D'après nos projections en plan, la largeur de la première église approchait 11,20 m. Si nous sommes dans le juste, le mur est-ouest participant du précédent angle monumental n'a pu que se substituer au mur gouttereau paléochrétien. Une question

se pose alors de savoir quel en était le pendant méridional - si tant est qu'elles en aient eu un, car il est vrai que l'éventualité d'un ouvrage inachevé ne peut être exclue. La fouille n'a en effet rien révélé à ce propos. Deux hypothèses peuvent alors être avancées.

Dans le premier cas, nous avons affaire à un lieu de culte reconstruit, dont la partie ouest, tout au moins, ne réutilise pas la structure de l'église du V<sup>e</sup> siècle, et dont la largeur, dans-œuvre, égale ou dépasse les 24,30 m - ce qui justifie le fait que l'angle méridional a échappé au périmètre fouillé. Dans le second cas, le plus crédible à nos yeux, nous sommes confrontés à un simple remaniement, et le nouveau mur pignon venait se greffer sur le mur gouttereau paléochrétien au niveau du massif le plus occidental parmi les trois précédemment évoqués.

## 5.2 De nouvelles sépultures

Les nombreuses modifications apportées au fil des siècles à l'architecture de l'église primitive ont été accompagnées - rien que de très logique - de l'évolution de la nécropole attenante au premier lieu de culte. A une époque indéterminée - nous nous contenterons d'un prudent *terminus post quem* infléchi sur le VIII<sup>e</sup> siècle - des sépultures en coffre investissent l'espace situé dans le prolongement sud de l'abside et de la pièce annexe. Pour des raisons simplement liées à la rapidité de notre intervention nous n'avons pas fouillé ces tombes. Certaines d'entre elles ont été rapidement dégagées afin de permettre l'accès aux couches funéraires plus anciennes ; le manque de temps sera encore une fois invoqué.

Les coffres couvrent les sarcophages ou s'appuient contre (fig. 27). Ils résultent de l'agencement de matériaux, qui ne sont autres, le plus souvent, que des remplois. Parmi ces matériaux récupérés, nous noterons la prédominance des fragments de cuves en calcaire coquillier. N'oublions pas, enfin, que l'épithaphe du VI<sup>e</sup> siècle, mentionnant le roi Theudis, a été retrouvée dans le parement d'un coffre de pierres.

Tous les plans de coffres observés s'avèrent oblongs avec un léger rétrécissement vers les pieds. Les sépultures sont rigoureusement alignées suivant un axe est-ouest. Il est possible, pour ne pas dire probable, que certains sarcophages aient été réutilisés dans les limites chronologiques de cette deuxième séquence funéraire ; de nombreux couvercles de cuves - nous pensons notamment aux sépultures 89 et 90 - ont été fracturés en deux, voire trois morceaux, puis rapidement réparés à l'aide d'un mortier de chaux.

Plusieurs phénomènes d'alignements ont été reconnus. Ils apparaissent sous la forme de tombes, situées sur un axe commun, et mitoyennes par leur petit côté, le plus souvent dépourvu de séparation. Ce type

(70) FEVRIER (P.-A.), FIXOT (M.). - Châteauneuf-Grasse. Eglise Notre-Dame du Brusuc. In *Les premiers monuments chrétiens de la France. 1. Sud-Est et Corse*. Picard, 1995, p. 100-102.



Fig. 27 : Vue, depuis le sud, des sépultures en coffre médiévales superposées aux aménagements funéraires paléochrétiens.

d'organisation en rangées continues a déjà été identifié dans le cadre d'autres cimetières médiévaux (71), notamment à Alba, en Ardèche (72), ou à Saint-Georges de Vienne. La coalescence longitudinale des contenants construits a alors été interprétée comme le résultat d'un emploi fréquent des structures anciennes, progressivement allongées afin de recevoir le nouveau cadavre tout en étant en mesure d'abriter les restes du précédent squelette – pour ce faire repliés vers l'une des extrémités de la fosse.

Des dépôts en pleine terre ou en cercueil peuvent être associées à cette même séquence. A l'instar des coffres, aucun d'entre eux n'a été fouillé. Certains ont dû être détruits afin de pousser au-delà nos observations stratigraphiques, c'est à cette occasion que furent recueillis deux pectens perforés témoignant de l'inhumation d'un ou plusieurs pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle.

A l'encontre du cimetière paléochrétien, la deuxième séquence funéraire a laissé quelques traces dans l'emprise de l'église du V<sup>e</sup> siècle - et par là même dans l'emprise des lieux de culte qui s'y sont substitués. Les investigations entreprises en 1927 sur l'initiative probable de Philippe Hélène ont préservé une forme de

"butte-témoin" à la surface de laquelle ont été observés deux coffres complets. L'aspect serré des sépultures conservées sur cet îlot stratigraphique laisse augurer de la densité de la nécropole intérieure.

Pour l'anecdote, nous signalerons enfin que l'un des coffres a livré une céramique commune complète datable des alentours des XI-XII<sup>e</sup> siècles. Ce vase-dépôt résulte d'une cuisson en atmosphère oxydante. Globulaire et dépourvu de traitement de surface, il présente un bec pincé diamétralement opposé à une anse rubanée. Son fond est bombé.

La dernière séquence funéraire du site – en tout cas la dernière conservée – est représentée par une couche de remblai mêlée de très nombreuses inhumations en pleine terre ; les coffres apparaissent comme absents de cette séquence.

## 6. CONCLUSION

Malgré son extrême rapidité, la fouille accordée au site paléochrétien du 74-boulevard-Frédéric-Mistral a permis de réunir d'intéressantes informations afférentes à l'évolution, sur près de dix siècles, d'une basilique funéraire située en contexte urbain. Participant aux entrelacs de murs qui témoignent de la longue

(71) TARDIEU (J.). - La dernière demeure : archéologie du cimetière et des modes d'inhumation. In ALEXANDRE-BIDON (D.) et TREFFORT (C.) (dir.), *A réveiller les morts. La mort au quotidien dans l'occident médiéval*. Lyon, 1993, p. 223-244.

(72) BAILLY-MAITRE (M.-C.). - La nécropole médiévale Saint-Martin à Alba (Ardèche). *Archéologie du Midi Médiéval*, 3, 1985, p. 41-50.

fréquentation culturelle des lieux, les maçonneries d'une église initiale ont pu être individualisées. Nonobstant leur dégagement partiel et leur mauvais état de conservation, les vestiges de cette église peuvent être assimilés à ceux de l'ouvrage évoqué dans le texte de l'inscription dédicatoire fortuitement découverte en 1927. Diverses observations concourent à cette identification, et ce, malgré la disparition de toute surface de circulation contemporaine de l'utilisation du bâtiment en question. Il suffira de rappeler que l'un des sarcophages rectangulaires relevant de la nécropole exhumée dans la partie méridionale du périmètre fouillé reposait sur la semelle de fondation débordante du mur gouttereau sud de ce premier lieu de culte.

Construite en 456, durant l'épiscopat de l'évêque *Rusticus*, l'église paléochrétienne dédiée à saint Félix consiste en une nef unique rectangulaire, ouverte à l'est sur une abside saillante probablement semi-circulaire. L'édifice est de dimensions très moyennes. Large, dans l'œuvre, d'environ 11,20 m, sa longueur peut être restituée aux alentours de 22 m. Trois annexes flanquent l'ensemble au sud. Les maçonneries primitives feront l'objet, par la suite, de nombreux remaniements. Certains d'entre eux, non datés, suggèrent l'adjonction d'arcs diaphragmes, voire d'arcs doubleaux, à la structure de la première nef. Parallèlement, et au fur et à mesure de la fréquentation du périmètre funéraire, de nouvelles sépultures, d'abord des coffres composés de matériaux remployés, finalement des dépôts en pleine terre et/ou en cercueil, se substituent aux premiers aménagements.

Fréquentés jusque dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, église et cimetière Saint-Félix cesseront d'être utilisés – rasée, pour l'une, abandonnée pour l'autre – lors de la construction d'une nouvelle enceinte équipée de bastions.

Les installations paléochrétiennes, et leur évolution dans le temps, ne sont pas seules concernées par la documentation de fouille. Sur un plan plus général, une partie des observations réalisées nous renseigne, en effet, sur l'histoire même de la ville romaine de Narbonne et son devenir urbanistique dans le cadre de l'Antiquité tardive. L'identification des matériaux remployés dans les fondations du lieu de culte primitif permet, par exemple, d'attribuer un *terminus ante quem* à la destruction partielle, sinon totale, du temple dit du Capitole, considéré comme l'un des principaux monuments publics de l'agglomération augustéenne.

Prenant place, au milieu du Ve siècle, sur un site encore urbanisé au début du III<sup>e</sup> siècle, basilique et sépultures sont implantées au sein d'une zone déjà utilisée (depuis le IV<sup>e</sup> siècle ?) à des fins funéraires. À l'image de ceux mis au jour sur le site du Clos-de-la-Lombarde, qui viennent quant à eux partiellement réoccuper l'assiette d'une riche *domus* fondée aux alentours du changement d'ère, les équipements chrétiens dédiés à saint Félix sont le symptôme indéniable de la régression topographique d'une agglomération qui attendra le début du XX<sup>e</sup> siècle pour recouvrer sa taille atteinte durant le premier siècle de notre ère.